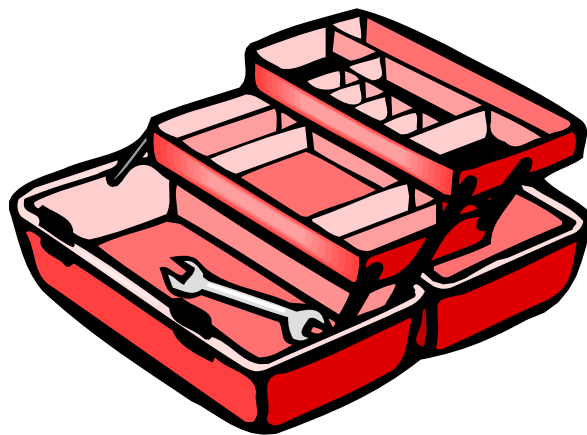


Comité consultatif provincial

Renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence au Nouveau-Brunswick (Phase 1)

Rapport final

Avril 2006



Comité consultatif provincial
Renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence du
Nouveau-Brunswick (Phase 1)
Rapport final

La Direction des questions féminines doit entre autres assurer le leadership et la coordination du plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant de 2005 à 2010*. Dans ce secteur, les mesures visent à assurer une plus grande cohésion et une meilleure intégration des programmes et des services entre les ministères et les intervenants communautaires. Parmi les engagements énoncés dans le plan d'action, on note le renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence et la création de nouveaux réseaux dans les régions où un tel besoin est indiqué. Les objectifs sont les suivants :

- renforcer le statut de chaque réseau en offrant la possibilité d'apprendre des autres et de partager des outils et des ressources;
- aider les réseaux régionaux en répondant à leurs besoins en matière de formation et de perfectionnement;
- créer un forum qui constitue un moyen efficace de demeurer en contact avec les autres réseaux tout au long de l'année;
- organiser des activités de formation, distribuer de l'information et des outils et obtenir une rétroaction au besoin.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, la Direction des questions féminines a créé un groupe consultatif provincial qui s'est réuni pour la première fois en novembre 2005. Le Comité consultatif provincial exercera un rôle clé dans la mise en œuvre des nouveaux services et stratégies qui appuient les mesures communautaires de prévention de la violence énoncées dans le plan d'action. Voici certains de ces services :

- services d'aide aux victimes d'agression sexuelle;
- programme de traitement et de soutien pour les enfants témoins de la violence;
- programmes de prévention pour les enfants et les jeunes;
- stratégies d'éducation du public;
- approche et intervention d'urgence.

Il importe grandement que les réseaux régionaux de prévention de la violence soient bien préparés pour recevoir ces nouveaux services, évaluer les besoins dans leurs collectivités et trouver les meilleurs lieux de prestation de ces services dans leur région. À la première réunion du Comité consultatif provincial, les besoins des réseaux ont été indiqués et la Direction des questions féminines s'est engagée à répondre à ces besoins et à accroître la capacité et l'habileté des réseaux communautaires de prévention de la violence à offrir des services mieux coordonnés et collectifs avant la mise en œuvre des services indiqués dans le plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes*.

Comme il est expliqué dans le plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*, le Comité consultatif provincial se réunira jusqu'à trois fois par année pour se pencher sur ces objectifs. Pendant les rencontres, trois types d'activités

auront lieu, y compris le développement de compétences, la présentation des différents services et projets des différentes régions, et l'échange de ressources. Après la première réunion du comité, la Direction des questions féminines a accepté de soumettre une demande de financement au Fonds d'action en prévention du crime. Le projet propose deux activités : du financement pour les réseaux régionaux qui permettrait **d'embaucher des coordonnateurs et coordonnatrices à temps partiel** et du financement qui permettrait de réunir tout le comité avant la fin de l'année à l'occasion d'un **atelier provincial**. Cette initiative permettrait à la Direction des questions féminines d'organiser ces activités avant la fin de mars 2006.

La **partie I** du rapport final portera sur l'atelier, qui a été organisé en mars 2006 afin d'offrir des séances de formation et des ateliers d'accroissement des compétences dans les secteurs déjà indiqués par les représentants. L'atelier a été, pour le comité, une occasion de se réunir une deuxième fois pendant l'exercice financier 2005-2006. Le programme de l'atelier a été établi après la réception des commentaires exprimés par les représentants à la première réunion du Comité consultatif provincial, et dans les communications qui ont suivi. La prochaine réunion du comité se tiendra à l'automne de 2006.

La **partie II** du rapport final portera sur les coordonnateurs et coordonnatrices de réseau. Avant la mise en œuvre des nouveaux services dans les collectivités de la province, des coordonnateurs et coordonnatrices à temps partiel ont été recrutés pour aider les réseaux de prévention de violence dirigés par des bénévoles.

- Définir les limites géographiques de chaque réseau.
- Indiquer les services dispensés dans la région.
- Effectuer des évaluations des besoins.

Une bonne partie du travail effectué par les coordonnateurs et coordonnatrices du réseau a servi aux discussions qui ont eu lieu à l'atelier du mois de mars.

OBJECTIFS DU PROJET :

Comme il est indiqué dans la proposition, les objectifs du projet sont les suivants :

- 1.1) Permettre aux participants de se sensibiliser davantage aux méthodes exemplaires au Nouveau-Brunswick.
- 1.2) Permettre aux participants de se sensibiliser davantage aux modèles de prestation de services au Nouveau-Brunswick (services aux victimes d'agression sexuelle).
- 1.3) Donner aux participants l'occasion d'accroître leurs aptitudes au réseautage.
- 2.1) Donner aux participants l'occasion de mieux connaître les services ou les ressources en matière de violence familiale qui sont disponibles au Nouveau-Brunswick.
- 2.2) Permettre au Comité consultatif provincial de mieux connaître les limites de chaque réseau de prévention de la violence familiale dans la province.

*« Quelle chance nous avons au
Nouveau-Brunswick de pouvoir
apporter des changements. »*

Partie I – Atelier du Comité consultatif provincial

Le Comité consultatif provincial s'est réuni du 29 au 31 mars à Moncton, au Nouveau-Brunswick, pour un atelier de deux jours et demi. Vingt-quatre membres du comité étaient présents; ces membres comprenaient des représentants de chacun des 14 réseaux régionaux, ainsi que le coordonnateur ou la coordonnatrice de chaque réseau, pour un total de 14 coordonnateurs et coordonnatrices. Les directrices générales des Maisons de transition, dans les régions où elles n'étaient pas représentées au Comité consultatif, ont également été invitées à participer à l'atelier. Quatre y ont assisté. Au total, 42 personnes ont pris part à cette activité.

(Pour la liste des participants, [voir l'annexe 1.](#))

Chaque participant a reçu une Trousse des participants, ainsi que des exemplaires de tous les outils et des notes pour plusieurs présentations à l'avenir. ([voir l'annexe 2](#) pour la table des matières). Chaque comité a reçu une petite trousse contenant des outils expliquant comment tenir des réunions efficaces et présenter des exposés efficaces; elle contenait aussi un CD sur lequel se trouvait le format numérique de tous les outils inclus dans la trousse.

(Pour le programme complet, [voir l'annexe 3.](#))

« Conférence très bien dirigée – beaucoup d'occasions d'apprentissage. Beaucoup d'activités pratiques. J'ai assisté à plusieurs conférences dont les organisateurs auraient pu tirer grandement profit de l'approche utilisée ici. J'ai adoré la conférence de Susan Aglukark! (après-midi et soirée). »

« Ce fut très agréable de se rencontrer à l'échelon provincial; on a l'impression d'être moins seuls. »

« Un cahier très complet; séances intéressantes; excellente participation, animatrice fantastique. »

CONTENU DE LA CONFÉRENCE : JOUR UN



COMITÉ CONSULTATIF PROVINCIAL

Le Comité consultatif provincial est à la toute première étape d'organisation. Ce comité sera un carrefour pour tous les réseaux régionaux de la province, ainsi que pour la Direction des questions féminines; il permettra de communiquer ou de faire du réseautage pour la réalisation de tous les objectifs expliqués dans l'introduction. Vu que cet atelier était seulement la deuxième occasion pour le comité au complet de se réunir, une période a été réservée, au début de l'atelier, pour travailler avec les représentants afin d'étudier davantage la structure, la vision, les rôles et les responsabilités du comité, la cartographie et les méthodes de communication. Il était important de faire cet exercice pour que le comité puisse poursuivre son développement.

1. STRUCTURE DU COMITÉ CONSULTATIF PROVINCIAL

Tous les participants se sont présentés et l'atelier a commencé par un court exposé sur la structure du comité. Chaque participant a reçu un diagramme simplifié du modèle du Comité consultatif provincial du Nouveau-Brunswick qui explique l'importance de la communication entre les entités dans des directions réciproques, ainsi que l'importance de s'assurer que ces activités aient une base communautaire.

([Voir l'annexe 4](#) pour le modèle.)

2. EXERCICE DE VISION

Un exercice a été entrepris pour établir une vision. Les participants ont été invités à échanger des idées précises sur la vision, les résultats et les succès prévus du Comité consultatif provincial. Voici certains faits saillants :

(Voir la Trousse des participants, section 1, pour les outils)

Avantages du réseau	Secteurs précis	Approche/résultats
<i>Messages clés</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Toute la province travaille ensemble pour mettre fin à la violence • La province est consciente des besoins locaux • Il faut atteindre toutes les collectivités → on sait exactement ce en quoi consiste chaque région et on propose des solutions pour combler les lacunes ou régler les chevauchements • Les réseaux aident à créer une approche uniforme en matière de services – même service dans chaque collectivité • On fait du réseautage pour maintenir un partenariat, la communication et échanger des connaissances, de l'expertise et des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin à la violence et au mauvais traitement dans les relations • Tous les organismes travaillant ensemble pour un but commun • Soutien adéquat pour les personnes traitant avec la violence familiale 	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente occasion pour : <ul style="list-style-type: none"> o la créativité! o le changement! • Chaque collectivité étant représentée et en mesure de fournir un même niveau de service, qu'il s'agisse d'une région rurale ou urbaine • Sensibilisation accrue aux problèmes de la violence familiale • Obligation accrue de rendre compte • Réponses coordonnées • Analyse des lacunes dans la province, établissement de stratégies pour combler ces lacunes • Renforcement de la capacité d'agir
<i>Autres points</i>		

<ul style="list-style-type: none"> • Il faut une stratégie de communication continue pour maintenir les activités entre les réunions • Il faut accroître les changements systématiques → dans les médias et sensibilisation • Il faut reconnaître les besoins communautaires et régionaux tout en travaillant vers une vision provinciale • La transparence dans nos collectivités est essentielle • La continuité est un élément important 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche proactive plutôt qu'une approche réactive • Le Nouveau-Brunswick, un leader en intervention et prévention de la violence familiale • Partenariats efficaces entre les collectivités, les fournisseurs de services du gouvernement et les partenaires • Services disponibles et stables dans toutes les collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts réguliers entre les réseaux représentés par des communications actives plus efficaces pour l'échange d'information et de ressources • Évaluation et commentaires continus à tous les niveaux • Développement des ressources pour répondre aux besoins; ces ressources doivent être accessibles et efficaces • Expertise communautaire trouvant son expression dans les plans d'action de la stratégie provinciale
--	--	---

« Le comité est vraiment axé sur l'action, ce qui est bien. »

3. LES INTERVENANTS

La Direction des questions féminines a fourni un document sur l'échange d'information concernant les rôles de chacun des intervenants au sein du Comité consultatif provincial.

On a discuté du rôle de la Direction des questions féminines, du Comité consultatif provincial, des membres du comité, de chacun des réseaux régionaux représentés et des coordonnateurs et coordonnatrices de réseau. Les participants ont reçu un document faisant ressortir tous les détails importants de chacun des rôles de ces intervenants dans la Trousse des participants. (*Voir la Trousse des participants, section 2, pour les outils pertinents.*)

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES REPRÉSENTANTS

Pour que le comité puisse atteindre ses objectifs, il importe que les représentants souscrivent entièrement aux rôles et responsabilités suivants :

DIRECTION DES QUESTIONS FÉMININES

- Organiser, coordonner et animer les réunions du Comité consultatif provincial qui peuvent avoir lieu jusqu'à trois fois par année;
- Échanger de l'information sur les stratégies et les initiatives provinciales;
- Offrir un soutien selon les besoins aux représentants afin de faciliter les discussions nécessaires dans leurs réseaux respectifs;
- Fournir un soutien administratif au Comité consultatif provincial (c.-à-d. traduction, matériel de ressource, etc.);
- Appuyer les réseaux régionaux pendant les réunions et en dehors des réunions selon les besoins.

REPRÉSENTANTS DES RÉSEAUX RÉGIONAUX

- Participer activement en vous préparant aux réunions et en participant au contenu de la réunion;
- Faire la collecte et la présentation de l'information de vos réseaux respectifs pour bien communiquer leurs besoins, leurs intérêts et préoccupations;
- Vous assurer qu'au moins un représentant puisse assister aux réunions au complet. (Si cela n'est pas possible, il pourrait s'avérer préférable pour votre réseau d'envoyer un autre représentant à votre place);
- Fournir un soutien aux autres membres pendant les réunions et en dehors des réunions;
- Informer entièrement votre coreprésentant s'il ou si elle est incapable d'assister à une réunion, le plus tôt possible après la réunion;
- Informer entièrement votre réseau régional sur les dossiers abordés aux réunions, le plus tôt possible après les réunions;
- De temps à autre, les réseaux régionaux devront prendre des décisions importantes pour leurs collectivités sur des questions particulières (p. ex. embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice, mise en œuvre de nouveaux services et stratégies). Il importe que les représentants reconnaissent qu'ils sont le porte-parole de leur réseau et par le fait même de leurs collectivités; il leur incombe de s'assurer que les décisions sont celles de tout le réseau et non d'organisations ou d'organismes individuels.

« Excellent – merci! → on se croise les doigts en espérant un financement continu pour les coordonnateurs et les coordonnatrices. »

4. MAXIMISER VOTRE RÔLE

Au cours d'un remue-méninges, les participants ont discuté de la façon dont ils peuvent maximiser leurs rôles au sein du comité. Cet exercice devait servir d'exemple d'exercice de constitution d'équipe que les participants pourraient rapporter à leurs réseaux régionaux. Les petits groupes ont discuté des mesures qu'ils peuvent prendre ou proposer pour démontrer l'*engagement*, la *communication* et la *collaboration*, afin de maximiser leurs rôles individuels au Comité consultatif provincial. Ensuite les petits groupes ont présenté leurs suggestions au groupe plénier.

Les participants ont indiqué les qualités et les compétences que certains membres apportent aux discussions (p. ex. années d'expérience, compétences dans le domaine, expérience au sein de conseils, expérience en animation, aptitudes à la communication; aptitudes à la rédaction de propositions, etc.), ainsi que les qualités générales sur lesquelles il faut se concentrer :

- Engagement – continuité et constance dans la présence et la participation; nouvelles suggestions présentées par le parquet, enthousiasme, etc.
- Communication – contacts à jour; réunions ordinaires; bulletins, etc.
- Collaboration – participation entièrement aux discussions (y compris selon les différentes fonctions que les gens exercent), avoir des rôles et une infrastructure précis, etc.

Une liste fournie dans la Trousse des participants (*section 2*) propose des solutions à envisager qui proviennent des représentants au réseau. Après avoir effectué un exercice semblable avec leur propre réseau, la liste suggérée pourrait aider celui-ci à accroître le nombre de membres afin de s'assurer que toutes les qualités et toutes les aptitudes exigées pour maximiser les capacités de leur réseau sont représentées.



5. INDICATION DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DES RÉSEAUX RÉGIONAUX

Afin de déterminer quelle région est desservie par le réseau régional, d'évaluer les chevauchements et les lacunes, et de proposer des solutions pour régler ces problèmes, chaque comité a expliqué de façon générale la région desservie sur une carte. Les coordonnateurs et coordonnatrices de réseau ont commencé à faire des recherches sur les limites de leurs collectivités avant l'atelier de mars pour présenter un aperçu de la région desservie par le réseau. Il a été déterminé que certaines régions ne sont pas desservies actuellement, et que dans certaines régions, il y a chevauchement des comités en raison de différents facteurs, y compris des écarts entre les régions desservies par les fournisseurs de services individuels siégeant au comité (les limites de la région sanitaire peuvent être différentes de celles de l'Éducation, et de celles des Services familiaux et communautaires).

Voici certaines solutions qui ont été discutées :

- Les réseaux régionaux où il y a un chevauchement doivent établir des lignes de communication et se tenir à jour des activités des autres.
- Les régions qui ont des lacunes : les réseaux qui entourent ces collectivités pourraient discuter des meilleurs moyens à prendre pour répondre aux besoins de ces communautés, c.-à-d. inviter une ou plusieurs de ces régions aux autres réseaux régionaux, peut-être créer un sous-comité d'un réseau actuel pour répondre aux besoins des régions qui ne sont pas actuellement représentées au Comité consultatif provincial.



6. PROCÉDÉ DE COMMUNICATION

Il a été déterminé qu'un des moyens clés de l'utilisation optimale du Comité consultatif provincial serait de s'assurer que des méthodes de communication efficaces sont en place, non seulement pendant les réunions mais aussi entre les réunions. Cette approche favoriserait un meilleur réseautage dans la province. On a participé à un exercice de mise en commun des suggestions pour améliorer le processus de communication du Comité consultatif provincial. Comme il est indiqué en détail ci-dessous, pendant l'exercice, les groupes ont discuté des lignes de communication établies, des moyens à prendre pour les améliorer et des nouvelles lignes de communication qui pourraient être établies. (*Voir la Trousse des participants, section 3, pour les outils pertinents.*)

Besoins de communication	Suggestions	Protocoles
<i>Lignes de communication actuelles</i>		
Liste et coordonnées des personnes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Courriel ▪ Adresses postales ▪ Téléphone ▪ Rôle 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre à jour la liste et les coordonnées (*voir annexe 1 pour la liste mise à jour*) 2. Échange de cartes de visite 	<ol style="list-style-type: none"> a. Protocoles pour prévenir un trop grand nombre de réponses ou de courriels ou une surcharge fréquente de la boîte de réception b. Protocoles pour la fréquence des communications entre les réunions, etc. c. Communication filtre de la DQF
Procès-verbal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Secrétaire 2. Envoi des procès-verbaux pour chaque réunion par courriel 3. Définition des rôles au sein du comité (ex. secrétaire) 4. BCE/DQF devant agir comme secrétaire 	<ol style="list-style-type: none"> a. La DQF pourrait assumer ce rôle pour l'uniformisation et la traduction b. Le groupe devrait avoir l'occasion de corriger les procès-verbaux et d'y répondre.
<i>Lignes de communication pour études ultérieures</i>		
Bulletin/page Web	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lien pour chaque réseau 2. Les réseaux individuels seraient chargés de fournir des mises à jour 3. Il incombe à chaque membre de vérifier 4. Mise à jour après les réunions 5. Le site Web sur l'Initiative de prévention de la violence de GNB pourrait servir de site hôte, mais cela a des limites 6. Le site Web du réseau St. John-Urban Core 	<ol style="list-style-type: none"> a. Les mises à jour pourraient être une responsabilité des coordonnateurs ou coordonnatrices de réseau b. Il faut un « webmestre » c. Maintien du site Web par la DQIF d. Envoyer un avis par courriel de la mise à jour du site Web

	<p>pourrait servir de site hôte</p> <p>7. Lien entre les sites</p>	
<p>Un endroit pour afficher l'information à jour sur les réunions; procès-verbaux; prochaines réunions, etc.</p>		<p>a. L'information du Comité provincial va aux principaux représentants qui sont chargés de distribuer cette information au réseau local</p> <p>b. * Il importe de bien décrire le sujet du courriel dans le titre</p>

VITRINE

Les éléments essentiels du réseautage au sein du Comité consultatif provincial comprennent l'échange d'information entre les régions, et la diffusion à partir de la stratégie provinciale par l'entremise de la Direction des questions féminines, l'échange de ressources dans l'ensemble de la province et l'échange d'idées et de projets des différents réseaux ou organismes.

(Voir la Trousse des participants, section 4, pour les outils pertinents.)

La Direction des questions féminines a saisi l'occasion pour fournir de l'information au comité, sur quelques mesures provinciales.

- 1) Chaque réseau a reçu un exemplaire du diagramme « Processus – quitter une relation de violence » dans un format qui pourra servir d'outil pour le travail en matière de violence faite aux femmes.
- 2) La brochure « Mettre fin à la violence dans votre relation : Le plan de route de la femme vers l'autonomisation » préparée en collaboration avec le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, un outil qui peut servir aux femmes en maison de transition, a été présenté. Un exemplaire de la brochure en anglais et en français a été fourni à chacun des participants.
- 3) Un compte rendu de l'initiative d'un tribunal spécialisé en matière de violence familiale a été présentée.

VITRINE 1

Étant donné que les réseaux régionaux sont tous à des étapes très différentes (p. ex. certains sont aux premiers stades, tandis que d'autres sont très actifs, et d'autres sont en voie de se réactiver et de se renouveler), il a été suggéré qu'il serait utile pour tous les représentants d'entendre ce que les autres réseaux ont à dire aux réunions du comité. Le Comité consultatif provincial pourrait utiliser l'information sur les procédés de développement des réseaux et sur les projets auxquels ils participent, et pourrait réexaminer ses propres activités. Les réseaux régionaux pourraient faire de même pour leurs propres réseaux.

Deux réseaux plus anciens ont été invités à présenter de l'information générale et de l'information sur la région qu'ils desservent, et d'expliquer comment leur comité est structuré, quels sont ses buts, sa vision, ses accomplissements et les défis qu'il a relevés ainsi que les leçons apprises pendant le processus.

1. Coalition contre l'abus dans les relations (CAAR) ~ Moncton

Présentatrice : Gabrielle Maillet
Présidente, Coalition contre l'abus dans les relations
Tél. : 856-2875

Gabrielle.maillet@gnb.ca

([Voir l'annexe 5](#) pour les notes)



2. Table de concertation pour contrer la violence familiale et conjugale dans la Péninsule acadienne

Présentatrices :

Nadia Losier
Directrice de l'Accueil Sainte-Famille Inc.
Tél. : 395-1500
ou ligne directe de la directrice: 395-6344
Télé. : 395-6677
acstefam@nbnet.nb.ca

Martine Haché
Service à la Famille de la Péninsule
Tél. : 727-9320
Télé. : 727-1862
sfpmartine@nb.aibn.com

([Voir l'annexe 6](#) pour les notes)

VITRINE 2

Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton

Présentatrice : Lorraine Whalley
Directrice générale, Centre pour les victimes d'agression sexuelle
de Fredericton
454-0460
fsacc@nbnet.nb.ca

Comme il est indiqué dans le plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*, un modèle de service aux victimes d'agression sexuelle sera élaboré et établi pour assurer la prestation d'un niveau minimum de services à toutes les femmes néo-brunswickoises. Afin d'informer les membres du comité sur ce qui se passe par rapport à cette initiative, Lorraine Whalley, directrice générale du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton, a été invitée à présenter de l'information générale sur ce centre ainsi que sur son initiative provinciale pour les services aux victimes d'agression sexuelle. ([Voir l'annexe 7](#) pour les notes)

En réponse aux besoins indiqués dans les collectivités de la province, notamment les nombreuses difficultés par rapport aux systèmes médicaux, judiciaires et de soutien; le manque de services de counseling abordables et accessibles et de services d'intervention aux survivants; les obstacles au signalement; les procédures policières

non uniformes; les écarts dans l'intervention médicale; et la formation limitée des intervenants de première ligne, le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton propose une initiative provinciale qui sera menée à bien en collaboration avec les réseaux régionaux de prévention de la violence familiale. Cette mesure consisterait à élargir les réseaux, au besoin, pour inclure les services aux victimes d'agression sexuelle. La proposition explique la collaboration des fournisseurs de services de la collectivité et du gouvernement par l'entremise des réseaux régionaux et utilise les modèles et les outils établis dans le cadre du projet des communautés de soutien averties du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton.



VITRINE 3

Les représentants au comité ont indiqué lors de la première réunion du Comité consultatif provincial qu'ils aimeraient connaître les projets des autres collectivités et se renseigner sur les ressources qui sont disponibles dans les autres régions, échanger de nouvelles idées. On a invité le Centre de ressource et de crises familiales Beauséjour à faire une présentation de sa trousse d'outils pour un milieu sans violence. Fruit d'une initiative communautaire offerte à l'échelle locale, le projet est financé par le gouvernement fédéral et est maintenant offert dans l'ensemble de la province.

Trousse d'outils pour un milieu sans violence

Présentatrice : Anne LeBlanc

Centre de ressource et de crises familiales Beauséjour

Tél. : 383-8096

igvienne@nbnet.nb.ca

Anne LeBlanc a présenté un court survol d'un projet entrepris par le Centre Beauséjour. Une trousse d'outils pour un milieu sans violence a été développée en 2001, d'abord pour être utilisée dans les écoles auprès des enfants de la maternelle à la quatrième année. Cette trousse a été présentée à toutes les écoles de la région.

Il a été suggéré d'offrir la trousse au niveau provincial à toutes les maisons de transition dans la province. Grâce à du financement de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, une trousse faite à la main est maintenant mise à la disposition de chaque maison de transition du Nouveau-Brunswick, et une formation d'animateur est aussi fournie. Une séance de formation de deux heures est disponible, et un guide bilingue est aussi fourni. Ce guide présente tous les outils nécessaires.



Quatre principaux sujets sont abordés dans les activités de la trousse :

- Qu'est-ce que la violence? Physique? Affective? Sexuelle? Négligence?
- Ensemble nous pouvons faire cesser la violence.
- Maîtriser les situations violentes.
- Ressources pour se protéger.

Dans le cadre des activités de la trousse, chaque enfant doit participer activement pendant chaque jeu. Une poupée non sexiste nommée Violette/Bleue sert de mascotte ou de personnage imaginaire. Pendant les activités, les jeunes doivent s'adresser à la poupée et non à l'animateur.

En participant aux activités de la trousse, les enfants se renseignent mieux sur la violence familiale, apprennent à la reconnaître et à la gérer. Les ressources et les services sont mis à la disposition des enfants qui révèlent des cas de violence dans leur vie.

VITRINE 4

Présentations par les bénéficiaires d'un financement par l'entremise du « Fonds d'action d'un monde meilleur pour les femmes »

Le plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010* représente l'engagement pris par le gouvernement du Nouveau-Brunswick de s'attaquer au problème de la violence faite aux femmes. Le plan d'action repose sur un partenariat entre le gouvernement et la collectivité. Il s'agit de s'inspirer des initiatives existantes et

d'en créer de nouvelles au cours des cinq prochaines années. La Direction des questions féminines du bureau du Conseil exécutif est chargée de la coordination et de la mise en œuvre du plan d'action *Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant 2005-2010*. Le *Fonds d'action d'un meilleur monde pour les femmes* accorde des subventions uniques jusqu'à concurrence de 5 000 \$ pour aider les collectivités à mener à bien des initiatives afin de soutenir les femmes victimes de violence et d'aborder la prévention de la violence. Pour obtenir plus d'information ou pour présenter des demandes de financement, les organismes communautaires peuvent communiquer avec la Direction des questions féminines.

Pendant l'atelier, les quatre bénéficiaires du Fonds d'action ont présenté des exposés.

1. Projet The Many Faces of Violence Awareness

Présentatrice : Sheri Coburn
Coordonnatrice de Domestic Violence
Outreach
632-5616
cobsh@reg2.health.nb.ca



« J'ai aimé la façon dont l'information est acheminée à partir du Comité consultatif jusqu'aux intervenants, à la Direction des questions féminines jusqu'aux vitrines. »

L'Urban Core Support Network est une coalition de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, d'organismes communautaires et d'entreprises qui collaborent pour réduire la pauvreté à Saint-Jean. Le Domestic Violence Outreach est un service gratuit qui vise à améliorer la vie des personnes et des collectivités affectées par la violence familiale à l'aide de services de counseling, d'information et de sensibilisation accrue du public.

L'objectif du projet de collaboration « The Many Faces of Violence » est de créer un intérêt renouvelé pour les questions touchant la violence familiale dans la région de Saint-Jean. L'équipe chargée du projet a reconnu l'importance de maintenir la visibilité de cette question auprès du public, et de redéfinir ce qui constitue la violence. Par diverses activités d'information, de sensibilisation et de prise de conscience, l'équipe du projet a travaillé à la réalisation de ces objectifs.

L'équipe du projet a déjà mené à bien certaines activités :

- Campagne de sensibilisation de la Saint-Valentin
 - Distribution de cartes (10 500) à tous les boutiques de cadeau et fleuristes pour qu'elles soient incluses dans chaque achat indiquant :
« Les chocolats et les fleurs ne sont pas suffisants. »

- Lien avec une école secondaire locale et création d'une activité médiatique concernant les efforts des adolescents dans une pièce présentée sur la violence dans les fréquentations.
- La Journée internationale de la femme
 - a contribué à augmenter la participation à une activité actuelle;
 - a augmenté la sensibilisation à la violence familiale;
 - a aidé pour la publicité;
 - a distribué 800 invitations pour l'activité de Coverdale (doublé la participation par rapport aux années précédentes).
- Le défi « Take the Quest »
 - Obtention de points pour les activités qui contribuent à prévenir la violence et à sensibiliser à la violence familiale. Les participants qui avaient obtenu un nombre de points minimum ont été inscrits au tirage pour un panier-cadeaux donné d'une valeur de 500 \$.
 - Aimants pour réfrigérateur imprimés contenant des slogans de prévention de la violence contenant l'adresse url du site Web *Take the Quest*.
- Le 10 avril, déjeuner conférence « Un voyage dans le système », simulation de rôle, par les membres de la table ronde représentant différents segments du système : police, maisons de transition, services aux victimes, cour familiale, cour criminelle.
- Site Web : Depuis le 8 mars, on a enregistré plus de 1 800 visites et plus de 100 téléchargements de documents.
- Des publicités sont diffusées tous les lundis pour annoncer le site Web et la campagne.

2. Le Partenariat communautaire Restigouche

Présentatrice : Jocelyne Babin

Directrice Maison Notre-Dame House

Tél. : 789-0390

maisonnotredame@nb.aibn.com

« En général, une très bonne journée – enrichissante, intéressante et valable. »



Le Partenariat communautaire Restigouche prépare une carte répertoire téléphonique et de consultation rapide indiquant les hébergements locaux, les services de counseling et les services d'aide juridique ainsi que la ligne d'écoute accessible à toutes les familles touchées par la violence familiale. La carte se porte bien dans un sac à main ou dans la poche et doit être distribuée à des clientes ciblées.

3. Edmundston

Présentatrice : Françoise Godin

Régie régionale de la sante-quatre

Tél. : 735-2092

Francoise.Godin@chr4.health.nb.ca

« J'ai vraiment aimé le mélange de conférencières que vous avez présentées. La journée s'est bien déroulée et les périodes pour les pauses et les conférenciers étaient tout à fait bien chronométrées. Il est agréable de voir qu'il y a des activités ou des suggestions ont lieu dans l'ensemble du N.-B. »



L'objectif du projet du Comité contre la violence familiale d'Edmundston est d'accroître la sensibilisation à la violence familiale et la représentation au sein du comité en attirant des membres clés de la collectivité par des activités de formation et de sensibilisation.

- Une brochure a été préparée. Elle sera lancée en mai avec un communiqué.
- Une formation sera offerte aux membres du comité sur la communication au sein du réseau, la collaboration et la connaissance des ressources.
- Projet → jeu, participation des écoles l'automne dernier.
- Préparation d'une bannière pour être plus visible dans notre collectivité.

- Expositions, brochures et dépliants.
- Activité communautaire ciblant les parents qui ont des enfants à l'école.

4. La Table de concertation pour la violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne

Présentatrice : Martine Haché
 Service à la Famille de la Péninsule
 Tél. : 727-9320
 Téléc. : 727-1862
sfpmartine@nb.aibn.com

« J'ai vraiment aimé l'échange d'expériences et d'activités qui se fait dans chacune des collectivités. »



La Table de concertation pour la violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne travaille sur un projet qui sera complémentaire au programme CHOIX. Les membres de la famille exposés à la violence pourront recevoir d'autres outils pour mieux développer leurs aptitudes à la communication et aux interrelations. Il faut établir des relations saines pour minimiser le risque que la violence se poursuive à travers les générations. Ce programme assurera le suivi nécessaire au programme CHOIX déjà en place, pour les membres de la famille touchés par la violence. Le programme n'a pas encore été lancé, mais il devrait être en vigueur d'ici l'automne.

Les familles qui ont déjà reçu des services seront ciblées pour le premier programme qui sera offert. Ce programme visera à accroître la communication avec la famille dans la relation mère et enfant et la relation père et enfant, après la violence. Le programme permettra de faire des évaluations et de fournir des outils lorsque les familles seront réunies. Il contient des modules concernant l'art d'être parent et pourra être élargi à partir des services déjà fournis, en mettant l'accent sur toute la famille.

CONTENU DE LA CONFÉRENCE: Jour DEUX

Constitution d'équipes

Une liste des ressources de formation a été fournie à chaque participant dans la Trousse des participants. Les membres du comité sont encouragés à fournir de l'information à la Direction des questions féminines que celle-ci pourra ajouter à cette liste. Ils sont invités à fournir toute autre information dans les domaines suivants : ateliers, colloques, sites Web, livres, etc. qui pourraient servir de ressources de formation aux réseaux régionaux, ainsi qu'au Comité consultatif provincial.

Des outils et des modèles de différents aspects de l'organisation d'équipes ont également été fournis dans la Trousse des participants, y compris des conseils sur le travail efficace en équipe, le processus de prise de décision en groupe, l'exercice d'évaluation de la franchise, la tenue de réunions efficaces et un plan d'action. Les participants ont réexaminé les étapes auxquelles chaque groupe a commencé. Ils ont vérifié comment les groupes travaillent ensemble et comment se fait l'évaluation du travail collectif des membres de l'équipe. Ils ont aussi examiné un modèle expliquant les aspects à prendre en compte dans la prise de décisions en groupe. À l'aide de ces outils, le groupe a fait des exercices portant sur l'efficacité de chacun des réseaux régionaux. Certains de ces résultats sont indiqués ci-dessous.

* Les groupes ne sont pas statiques → ils franchissent ce processus de façon répétée – de nouvelles personnes se joignent au groupe, les gens partent.

« Les secteurs où nous réussissons bien et ceux que nous pouvons améliorer au sein des réseaux régionaux »

Secteurs que nous réussissons bien	Secteurs à améliorer
<p><i>Messages clés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Règles de base ▪ Programme précis ▪ Collaboration; groupe intégré ▪ Respect des échéanciers ▪ Indication des forces (des faiblesses) et bâtir à partir de ces forces ▪ Bâtir une vision/un consensus ▪ Respect mutuel, tous les membres sont traités de façon égale ▪ Participation active ▪ Horaire régulier 	<p><i>Messages clés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Buts et vision communs ▪ Respect de l'échéancier <ul style="list-style-type: none"> ➤ Modèle de coprésidence ➤ Programme régulier ➤ Réunion très structurée et ciblée ➤ Flexible et organisée ▪ Attentes précises <ul style="list-style-type: none"> ➤ Engagement en temps ➤ Rôle/contribution ➤ Responsabilité ➤ Ensemble d'aptitudes et de

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structuré ▪ Flexible, mais organisé ▪ Indication des prochaines étapes et attribution des tâches ▪ Chef d'équipe efficace/qualités de leadership 	<p>capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intérêts
<p><i>Autres points</i></p>	<p><i>Autres points</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écoute ▪ Validation externe ▪ Atmosphère détendue aux réunions ▪ Écoute de tous les points de vue ▪ Intérêt et passion communs ▪ Valorisation des forces et des contributions des membres <p><i>* (Voir Trousse des participants, section 5 pour des outils pertinents)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect de l'organisme de l'autre ▪ Représentation communautaire ▪ Toujours indiquer les prochaines étapes et attribuer les tâches <div data-bbox="979 623 1360 875" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>À la question « Quel est l'aspect le plus intéressant que vous avez appris à l'atelier? – Comment renouveler notre comité local pour qu'il soit plus productif? »</p> </div>

Il s'agit d'un groupe unique -> beaucoup de gens très actifs possédant de l'expérience.

Les leaders sont importants, et il importe de constituer une équipe qui est équilibrée et qui travaille ensemble de façon créative.

*Un participant a exprimé ce qui suit :
La présidente d'un groupe a rencontré chaque membre individuellement avant de créer le groupe pour voir où chacun se situait afin de s'assurer que les gens sont affectés à la bonne place et que les bonnes méthodes sont en place.*

EXPOSANTS

Des organismes qui veulent établir un lien avec le Comité consultatif provincial et échanger de l'information, des ressources et des programmes avec ses représentants ont abordé la Direction des questions féminines plusieurs fois. Par conséquent, une période a été réservée au programme pour inclure un échantillon des organismes. Les organismes locaux et provinciaux ont été invités à participer comme exposants pendant une période de deux heures. Pendant cette période, les participants se sont divisés en petits groupes et ont fait le tour des expositions, pour écouter de courts exposés (10 minutes). Neuf organismes ont envoyé des représentants pour participer.



Exposants participant

- **Comité provincial « On vous a à cœur »**
Le Comité provincial « On vous a à cœur » est un réseau de communautés du Nouveau-Brunswick qui agissent pour informer et sensibiliser les gens aux problèmes de violence familiale et aux solutions pour y remédier. Chaque communauté a établi des partenariats avec des groupes locaux, des entreprises, des clubs de bienfaisance, des organismes sociaux et des gens qui sont préoccupés par les questions de violence familiale et ses effets insidieux et répandus dans la société. Le Comité provincial « On vous a à cœur » qui est composé de représentants bénévoles dévoués des organismes provinciaux et des ministères du gouvernement agissent comme catalyseurs pour garder les collectivités motivées et branchées. À l'atelier de mars du Comité consultatif provincial, le Comité provincial « On vous a à cœur » a offert des échantillons de certaines sources populaires, y compris notre Guide des médias, le Guide de développement communautaire, le rapport de notre dernière conférence, des signets et des bulletins. Pour plus d'information, communiquez avec pcpc@unb.ca.

- **Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick**
 Le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial à but non lucratif et à vocation charitable qui offre des produits et des services bilingues pour informer et sensibiliser le public aux lois et pour faciliter l'accès au système judiciaire. Le SPEIJ-NB a produit près de 100 brochures sur des sujets comme la violence familiale, le droit criminel, l'intimidation, la violence contre les enfants, la violence dans les fréquentations, les personnes âgées et la loi et bien d'autres. La plupart de ces brochures sont disponibles sur le site Web (www.legal-info-legale.nb.ca). Les autres services comprennent les guides du droit de la famille et une ligne d'écoute sans frais sur le droit de la famille (1 888 236--2444), une bibliothèque de prêt de vidéos, un bureau de conférenciers et un programme de justice pour jeunes. À l'atelier du Comité consultatif provincial en mars, le SPEIJ-NB a présenté son matériel sur la violence familiale et a présenté un exposé sur deux nouvelles initiatives en matière de violence familiale, notamment **La violence familiale et la loi, les ateliers Former le formateur**, qui ont été présentées dans l'ensemble de la province et la nouvelle brochure, **L'art d'être parent – Droits et responsabilités des jeunes parents**. Pour plus d'information communiquer avec pleisnb@web.ca.
- **Projet Témoin silencieux du Nouveau-Brunswick**
 Le **Projet Témoin silencieux** rappelle les femmes ayant trouvé la mort dans des actes d'homicide familial au Nouveau-Brunswick et leur rend hommage en bâtissant des silhouettes de bois rouge grandeur nature pour représenter chacune d'entre elles qui a été assassinée par un mari, un conjoint de fait, ou un ami de cœur ou un partenaire intime. Le Nouveau-Brunswick est la première province canadienne à entreprendre un projet Témoin silencieux. Ce programme a commencé aux États-Unis. Le comité d'organisation est composé de représentants du Comité de prévention de lutte contre la violence familiale du comté de Charlotte, du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, de la Fondation Muriel McQueen Fergusson et du Comité provincial « On vous tient à cœur ». Les témoins silencieuses peuvent être réservées pour des activités sur la violence familiale et le comité peut présenter des exposés et aider les représentants des témoins à parler sur les questions de violence familiale. À l'atelier de mars du Comité consultatif provincial, deux témoins silencieuses étaient présentes, et des trousse de Témoins silencieux, des brochures et des signets expliquant le but du projet ont été distribués dans les deux langues officielles.
- **Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale – PRISM Ressource : Outil d'évaluation**
 Elizabeth Blaney, est la coordonnatrice en recherche du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale. Le Centre est affilié à l'Université du Nouveau-Brunswick. Notre mandat est d'effectuer de la recherche axée sur l'action concernant la violence familiale et de créer et de maintenir des partenariats entre les universitaires, les décideurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.
 Elle a présenté un exposé sur la ressource intitulée Building Reflexive Processes into Programs and Policy: Responding to Violence Against Girls and Women in Rural Communities (Intégrer des processus de réflexion aux programmes et politiques : Réagir à la violence contre les filles et les femmes dans les communautés rurales). Créer des processus de réflexion offre six lentilles pour examiner comment les politiques et les programmes réagissent à la violence contre les femmes et les filles dans les communautés rurales. Ces lentilles comprennent : la désignation de la violence et de l'abus; le genre et la diversité; la vie dans une communauté socialement isolée, éloignée et rurale; la sécurité personnelle et communautaire; l'intervention pendant tout le cycle de vie; et l'action sociale féministe. La ressource adopte une analyse féministe de la violence contre les femmes, la ressource reconnaît le besoin de souplesse, afin d'intégrer les définitions que donnent les femmes et les filles de la violence et de l'abus et les mesures proposées pour apporter des changements. La ressource s'inspire

également de la croyance que même si la vie dans les régions rurales présente des défis spécifiques et difficiles pour les femmes et les filles, il est faux de soutenir que la vie dans les petites communautés est entièrement négative. Bon nombre de femmes ne veulent pas quitter les communautés rurales parce qu'elles aiment le sens communautaire et le mode de vie qui y règnent. Un sentiment communautaire important peut également motiver les fournisseurs de services et les organismes communautaires à se concerter pour agir contre la violence et à développer des interventions bien coordonnées pour lutter contre ce fléau. Il importe d'accorder une attention précise à la création de solutions développées à la base et de voir comment les communautés s'adaptent aux programmes urbains pour répondre à leurs besoins. Ensemble, ces lentilles tentent d'élucider les besoins particuliers des femmes et des filles dans les régions rurales. C'est un outil de réflexion qui ne devrait pas être appliqué de la même façon dans toutes les communautés. Il devrait être adapté plutôt pour répondre aux différentes circonstances et aux différents contextes et être aligné avec la recherche qui est produite.

- **Société canadienne de la Croix-Rouge et ÉduRespect** : Programme de prévention de la violence

La Croix-Rouge a présenté de l'information sur son programme **ÉduRespect : Prévention de la violence**. Ce programme fait la promotion de relations, d'entraide sécuritaire et de communautés saines par l'éducation et les partenariats.

- **Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick Inc.**

« Le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick Inc. dont le siège social est à Fredericton est l'organisme parapluie de toutes les associations multiculturelles de la province. Depuis 20 ans, le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick est le porte-parole provincial sur la diversité, la mondialisation et l'ouverture du monde entier. Un de ses principaux objectifs est de démontrer des qualités de leadership afin que le Nouveau-Brunswick devienne la province de choix pour ses résidents et les gens d'autres provinces et pays. Ces programmes sont axés sur l'accroissement de la valeur économique, sociale et culturelle de la diversité. Il profite à chaque collectivité et à la province en général. » <http://www.nb-mc.ca/French/messagef.html#Mission>

- **Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick**

Le mandat et le rôle du Conseil consultatif le distingue des autres organismes féminins de la province. Créé par le gouvernement provincial en 1977 comme organisme de consultation et d'étude sur les dossiers relatifs à la condition féminine, le Conseil est un organisme indépendant qui est dirigé par un conseil indépendant. Treize membres nommés au Conseil représentent les diverses régions (12 régions et une présidente) et fournissent des commentaires sur le travail effectué par le personnel peu nombreux au bureau de Fredericton. Le Conseil a le double mandat de conseiller le gouvernement et de sensibiliser la population aux dossiers concernant la condition féminine, c'est-à-dire les questions qui touchent tous les aspects de la vie des femmes. Le Conseil n'offre pas de services directs comme des services d'hébergement et des services de consultation, mais il joue un rôle de veille et de défense important. Il sert de lien entre la base et le gouvernement, et exprime les préoccupations qui pourraient autrement ne pas être entendues de façon générale.

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme analyse l'impact des actions et de l'inaction du gouvernement sur la condition des femmes, rédige des articles et parle en public et aux médias concernant les lacunes des services ou des politiques et communique directement avec les décideurs. Le Conseil se renseigne sur les besoins et les effets des politiques à l'aide de la ligne info sans frais, et de plus en plus par courriel. Il obtient aussi des renseignements des femmes qui parlent aux membres ou au personnel aux réunions et aux activités dans la province.

« Les ateliers et les stands ont été très instructifs. Ils ont présenté de nouvelles suggestions à apporter à nos collectivités. »

Les mesures entreprises par le Conseil par le passé et actuellement ont été présentées le 30 mars. Elles comprennent les affiches de prévention de la violence présentant des hommes, des jeunes et des moins jeunes, la campagne sur l'écart salarial, le bulletin de 2006 ou le profil statistique des femmes du Nouveau-Brunswick et *Nouvelles*, un bulletin électronique envoyé toutes les semaines à plus de 2 300 abonnés.

- **Support to Single Parents Inc.**

Support to Single Parents Inc. est un organisme à but non lucratif établi en 1982. L'organisme travaille à améliorer la qualité de vie des parents seuls et de leurs enfants en les aidant à apporter des changements positifs à leur vie. Support to Single Parents Inc. fournit des ressources et des services d'aiguillage ainsi que des services de défense des droits et de sensibilisation du public sur les questions qui touchent les parents seuls et leurs enfants. Cet organisme a présenté son projet Photovoice, un projet de recherche d'action communautaire qui a été mené à bien en partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick. Pendant le projet, des mères célibataires ont été encouragées à capter la vie dans leurs foyers et leur collectivité par photos, et ensuite à utiliser l'expérience V.O.I.C.E. (Voicing Our Individual and Collective Experience) pour s'expliquer mutuellement le sens de leurs photographies et pour utiliser ces photographies dans un médium public. Les buts de l'étude étaient 1) de permettre aux mères célibataires dans le Grand Moncton de documenter leurs préoccupations et les forces dans leur collectivité et de réfléchir et d'agir sur les forces, qui touchent la santé et le mieux-être; 2) d'encourager un dialogue important et d'obtenir des connaissances sur les questions dans leur collectivité; 3) de communiquer avec les décideurs et les autres qui pourraient être sensibilisés et mobilisés pour apporter des changements. Certains enjeux importants ont été mis en évidence pendant le projet : finances, transport, stress, services publics, place, violence et mauvais traitement, épanouissement et soutien personnels. Un niveau plus élevé d'habilitation et un sens communautaire amélioré ont été signalés par les participants.

- **L'Armée du salut**

La mission de l'Armée du salut est d'offrir des services aux contrevenants, aux victimes, aux témoins et à d'autres personnes touchées par le système ou servant dans le système en leur offrant une aide pratique et en leur manifestant un amour et un intérêt chrétiens http://armeedusalut.ca/index_quebec_fr.html. L'Armée du salut offre des programmes pour soutenir les individus qui font face au système de justice criminelle.

- **PEERS Moncton:**

La Prostitutes Empowerment Education Resource Society, dédiée à l'habilitation, à l'éducation et au soutien des travailleurs du commerce du sexe.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Un des sujets jugés importants par les représentants du comité pour l'accroissement des compétences relatives aux relations avec les médias, lorsqu'on vous invite à faire une entrevue.

Valerie Kilfoil, agente des communications et des relations avec les médias à Communications Nouveau-Brunswick, a présenté un exposé intitulé « Discussion avec

les médias ». Valerie est une ancienne journaliste qui possède un diplôme en études féminines, avec concentration dans le domaine de la violence faite aux femmes.

Paul Harpelle, également à Communications Nouveau-Brunswick qui a été journaliste pour Global T.V., pendant plus de deux décennies, a coanimé cette présentation ou cet exercice.

Valerie a présenté de l'information sur les médias, et a expliqué comment se préparer à passer une entrevue. Elle a aussi donné des conseils sur la façon de transmettre le message. Valerie a commencé par une présentation sur les préjugés des médias, et sur l'importance de l'agenda de l'interviewée. Après avoir reçu des conseils sur la préparation en vue d'une entrevue, les participants se sont divisés en quatre groupes. Chaque groupe a eu l'occasion de discuter d'un scénario où un représentant du groupe serait interviewé; et le groupe a pu préparer un agenda. Après que chaque représentant du groupe a été interviewé, le comité a reçu un exercice. Plusieurs participants ont eu l'occasion d'être interviewés devant la caméra et d'être ensuite critiqués.

« La séance sur le développement des compétences pour traiter avec les médias a été très intéressante et très enrichissante – C'est la première fois que j'avais l'occasion d'avoir des conseils d'après la perspective des médias – exercice très valable! »

Comme l'a indiqué Valerie

« Les études effectuées sur la représentation des femmes dans les reportages, en particulier celles qui ont été victimes d'un acte criminel, révèlent que les femmes font l'objet de préjugés et de stéréotypes.

Une analyse effectuée en 1994 des reportages sur les meurtres-suicides familiaux indique que la présentation par les médias des cas de violence sexuelle et familiale engendre un blâme pour la victime plutôt que de l'empathie – ce qui va à l'encontre de votre message ou de votre agenda. »

Préjugés importants auxquels font face les fournisseurs de services

- Lorsque la violence contre les femmes est présentée par rapport à l'obsession de l'agresseur au sujet de la victime, la victime elle-même devient la cause de la violence.
- La victime « réelle » peut être présentée comme la cause de la violence parce qu'elle a poussé l'agresseur à un acte désespéré – terme « *crime passionnel* ». Alors si les médias présentent le meurtre comme un crime passionnel, qu'est-ce que cela veut dire dans la société... (la recherche à Costa Rica au sujet des femmes assassinées par des étrangers comparativement aux femmes assassinées par des partenaires intimes en ce qui a trait aux accusations).
- Même lorsque les reportages attribuent carrément la responsabilité à l'agresseur, il y a des problèmes parce que la violence est présentée comme un sentiment nourri par l'individu, plutôt que par un contexte sociétal plus large. Étant donné que l'accent est mis sur l'agresseur, les conditions sociales qui engendrent la violence contre les femmes ne font l'objet d'aucun examen et ces conditions demeurent.
- En insinuant que la violence contre les femmes est un problème de l'individu, les médias dissimulent la cause sociale de la violence tout en renforçant les stéréotypes et les mythes qui blâment les femmes.
- Les reportages peuvent également par inadvertance appuyer des mythes culturels au sujet des femmes victimes.
 - Par exemple, une description des vêtements de la victime d'un viol peut laisser entendre qu'elle a provoqué l'agression.
 - La mention des années de mauvais traitement endurés par une femme qui a été assassinée par son mari peut subtilement lui attribuer le blâme parce qu'elle n'a pas quitté cette situation plus tôt.
 - On demande souvent aux femmes qui signalent de la violence familiale pourquoi elles n'ont pas quitté cette relation de violence. Cette question attribue la responsabilité de la situation carrément aux femmes victimes plutôt qu'à leurs agresseurs.
 - Même la mention de la taille et du poids d'une femme, si elles ne correspondent pas à ce qui est considéré comme attrayant par la société, peut également banaliser la violence selon les études.
 - Et enfin, une étude de 1997 qui a révélé que les crimes contre les femmes de classe moyenne et de classe supérieure étaient présentés dans les reportages à la télévision quatre fois plus souvent que les crimes contre les femmes de la classe ouvrière et dix fois plus que les crimes contre les femmes pauvres.
 - Je soupçonne aussi que si vous ajoutez l'ethnicité, vous constaterez le même problème pour ce qui est de la couverture par les médias... et je pense que le cas des cent femmes autochtones manquantes au pays illustre la présence de préjugés au sein des médias.

« Journée magnifique – un ensemble excellent de développement de compétences et d'échange d'information. »



Développer des relations avec les médias

Alors, que pouvez-vous faire à ce sujet?

La première étape est d'être consciente.

Deuxièmement, créez des relations avec les médias et intégrez les médias dans votre pensée stratégique au sujet de la violence faite aux femmes.

Troisièmement, saisissez toutes les occasions possibles pour dénoncer les préjugés et travaillez à les modifier. **Comment?**

- Faites du réseautage pour identifier les journalistes qui semblent comprendre les enjeux ou qui sont au moins intéressés par ces enjeux.
- Échangez de l'information.
- Préparez des dossiers et gardez des notes sur les journalistes et les entrevues accordées.
- Analysez les reportages
- Cherchez des occasions de parler avec les journalistes.
- Demandez aux journalistes pourquoi ils posent une question en particulier afin de les inciter à réfléchir
- Adoptez une approche proactive pour les relations avec les médias. Faites de la planification des communications.

« Relations avec les médias – les entrevues simulées ont été très utiles. Si plus de temps était disponible, il serait intéressant de laisser tous les participants faire une entrevue. J'ai beaucoup aimé pouvoir regarder toutes les autres entrevues enregistrées. Une aide extraordinaire. »

(Voir section 7 de la Trousse des participants pour les fiches de renseignements.)

SUSAN AGLUKARK

Pendant les discussions avec les représentants du comité concernant les réunions, il a été indiqué qu'un élément important pour se préparer au réseautage pourrait consister à écouter les femmes présenter leurs versions. Le simple fait de réfléchir au pourquoi d'une telle action pourrait être une activité énergisante et motivante. Susan Aglukark est connue pour ses conférences puissantes et elle a été invitée comme conférencière pour l'atelier.

RETOUR À L'ÉQUILIBRE ~ SUSAN AGLUKARK

Susan Aglukark a présenté deux exposés au groupe. Le premier en après-midi devant les participants à la conférence, portait sur son histoire personnelle. Elle a raconté son expérience de victime. Susan a parlé d'elle-même, de son cheminement vers la guérison, et de ses théories par rapport au peuple autochtone et au processus de la criminalité.

Voici certains points soulevés par Susan.

- Les victimes ont peur de parler.
- Quelle est la différence : processus du peuple autochtone à partir de bases différentes : créateur, colonisation.
- Selon Susan, le peuple autochtone n'a jamais pu faire la transition lorsque le « nouveau monde » est arrivé jusqu'à lui.
- Le peuple doit s'identifier, trouver ses racines et vouer un respect à son ascendance.
- Susan a été aux prises avec différentes questions : « Pourra-t-elle avoir un sentiment d'appartenance? Le fait d'avoir un sentiment d'appartenance est-il important? Si oui, une appartenance à quoi? »
- La culture autochtone croit dans l'appartenance « à TOUS les éléments » : la terre, les animaux, etc., existant en harmonie.
- Que faisons-nous pour traiter les criminels, les criminels autochtones? Les moyens traditionnels ne fonctionnent peut-être pas aujourd'hui, mais il ne faut pas les rejeter du revers de la main.
- Même pendant sa carrière, Susan a suivi un processus de la guérison.
- Susan a un message important qu'elle veut transmettre aux victimes d'agression : « Vous pouvez guérir! ».
- Les effets de l'agression affective et psychologique restent pendant longtemps.
- La guérison de la victime est facilitée par un soutien : groupes de soutien, amis, réseaux, familles.
- En pensant à ce qui est arrivé en souhaitant que les choses se soient passées différemment, on peut arrêter le processus de la progression.



« Susan! Fabuleux. J'en ai eu la chair de poule. »

« J'ai aimé l'exercice sur les médias ainsi que l'exposé de Susan Aglukark. J'ai appris beaucoup de trucs qui sont utiles surtout par rapport à mon travail. Il a été agréable de revalider ce que nous faisons dans notre travail et de déterminer pourquoi! »

Une soirée en compagnie de Susan Aglukark

Pendant sa conférence en soirée, Susan a présenté une plus large perspective. Elle a donné des détails au sujet de certains processus de guérison qu'elle a connus à différentes étapes de sa carrière. Elle a abordé sa carrière et son impact sur ses processus de guérison comme victime. Susan a présenté une partie de sa musique également. La soirée a été présentée en partenariat avec deux organismes communautaires (Support to Single Parents, Inc. et la Maison de transition Gignoo), qui ont vendu des billets pour l'activité (et également fourni des billets subventionnés à ceux qui n'auraient pas pu assister à cette soirée autrement). Tous les produits sont allés à Support to Single Parents, Inc et à la Maison de transition Gignoo. Plus de 200 personnes ont assisté et les organismes communautaires ont recueilli 600 \$ en ventes de billets.

« Susan A. a été incroyablement inspirante et encourageante. »





(Voir la Trousse des participants, section 8 pour la biographie de Susan Aglukark.)

CONTENU DE LA CONFÉRENCE : Jour TROIS

Recrutement et maintien en poste des membres du comité

Les représentants au comité ont souligné que le recrutement et le maintien en poste des membres du comité sont les aspects prioritaires pour les réunions. Ce sont un volet important du développement des compétences pour élargir leurs réseaux régionaux. Vu la nature organique des groupes, dont la composition change constamment, il est toujours important de concentrer les efforts sur le recrutement et le maintien en poste des membres du comité. Des conseils sur le recrutement et le maintien en poste des

membres du comité ont été fournis à tous les participants dans le cahier de la trousse des participants.

Après la présentation de l'information, on a fait un exercice pour trouver les meilleurs moyens de recruter et de maintenir en poste les membres du comité. Ces suggestions devaient être présentées aux réseaux régionaux respectifs. Voici certaines suggestions qui sont ressorties : réfléchir hors des cadres; passer en revue la liste des membres régulièrement; identifier un ensemble de compétences ou une expérience précise que les membres peuvent apporter à la table; rendre les réunions agréables et productives; et s'assurer que tous les membres partagent la même vision. ([voir annexe 8](#) pour les résultats de l'exercice).

(Voir la Trousse des participants, section 5 pour les outils pertinents.)

* Paulette a parlé de l'importance de rechercher des experts dans le domaine de la violence vers qui les victimes pourraient être dirigées pour des services de counseling.

- D^r Peter Jaffe

- John Briere –

www.johnbriere.com

Choix d'un nouveau nom pour le comité

À toutes les réunions précédentes du comité, on a discuté du choix pour le comité d'une appellation qui décrit mieux son but. Un concours pour choisir le nom a été organisé et la nouvelle appellation est : **Partenariats provinciaux en action (PPA)/ Provincial Partnerships in Action (PPA)**.

PROCHAINES ÉTAPES

Avant de se diviser en groupes et de discuter des prochaines étapes pour chacun des réseaux régionaux, les participants ont passé en revue les outils de développement des compétences fournis, plus précisément en ce qui a trait à la planification des actions et à certaines mesures recommandées pour tracer un plan d'action. Les groupes ont été ensuite invités à examiner leurs propres réseaux et à déterminer quelles étapes doivent être suivies après l'atelier.

Prochaines étapes dans les réseaux:

Que devez-vous faire à votre tour dans votre région?

Les représentants de chaque réseau régional ont indiqué au sein de leurs groupes, les prochaines étapes qui doivent être suivies par leurs réseaux. Ensuite ces étapes ont été présentées à tous les participants à l'atelier. Ces prochaines étapes seraient suggérées à leurs réseaux aux fins de discussions aux prochaines réunions ([voir annexe 9](#) pour notes).

Prochaines étapes/Partenariats provinciaux en action (PPA)

La Direction des questions féminines a animé une discussion sur les prochaines étapes que doit suivre le Comité consultatif provincial, en particulier ce que l'on recherche de la prochaine réunion :

- prochaine réunion – automne, septembre/octobre?
- 2 réunions/année afin de permettre à deux représentants d'assister.
- Lieu suggéré pour la prochaine réunion : Péninsule acadienne (le comité local du lieu où se tiendra la prochaine réunion participera à l'organisation de la prochaine réunion).
- Sujets pour la prochaine réunion :
 - Possibilités de financement pour la recherche.
 - Exposés des membres du PPA (Lise a répondu : cet aspect fera certes partie de toutes les réunions!).
 - Coordonnateurs et coordonnatrices des réseaux – rassemblement et échange d'information et réseautage.
 - Coordination des réponses des fournisseurs de services (police, hôpitaux, soutien aux victimes, etc.); comment assurer la communication et maintenir l'intérêt; communication de la GRC concernant les protocoles.
 - Nouveaux volets (justice réparatrice) que les groupes essaient de mettre en œuvre.
 - Faire circuler une demande/invitation d'experts/de présentateurs (nota : Services familiaux Moncton devrait présenter un exposé à un groupe plénier à une prochaine réunion).
 - Exercices réénergisants (1-2 par jour) (danse de Barb).
 - Marketing, promotion, publicité – nouvelles technologies – le marketing du travail social est différent du marketing des produits.
 - Vision et mission précises
 - Jennifer propose d'élaborer un outil qu'elle fera circuler pour faire connaître les réactions et les idées.
 - Réunion des coordonnateurs et coordonnatrices? (ils sont actuellement embauchés pour huit semaines; il pourrait y avoir un certain retard pour ce qui est de la prochaine phase; les coordonnateurs et coordonnatrices pourraient peut-être se réunir au début de la deuxième phase si cela est approuvé?
 - Conférenciers de marque?

La Direction des questions féminines prendra toutes les suggestions pour les examiner en vue de la prochaine réunion du Comité consultatif provincial.

« Nous devrions avoir une copie de la chanson de Kelly pour le Projet Témoin silencieux – cela inciterait les gens dans chaque communauté à continuer de travailler pour faire cesser la violence! »

Conclusion par « I'll Stand in the Rain » ~ Chanson du projet Une témoin silencieuse

Leslie Monaghan, une représentante du Comité consultatif provincial, a écrit la chanson « I'll Stand in the Rain » qui doit être utilisée pour le projet Témoin silencieux, comme il est décrit dans les profils des exposants. Les participants ont aimé écouter cette chanson à la fin de l'atelier. La chanson leur a rappelé le travail qui reste à faire. Ce sera un élément important des prochaines réunions.

PARTIE II – COORDONNATEURS OU COORDONNATRICES DE RÉSEAUX RÉGIONAUX

Chacun des réseaux régionaux a eu l'occasion d'embaucher des coordonnateurs ou coordonnatrices à temps partiel pour une période de huit semaines, à 15 heures/semaine.

Selon l'Entente relative au coordonnateur ou à la coordonnatrice de réseau, chaque réseau devait produire des documents pour répondre aux objectifs du projet du Fonds d'action en prévention du crime. Il s'agissait des produits suivants :

- Définir les limites géographiques du réseau communautaire;
- Indiquer les services dispensés dans la région;
- Effectuer une évaluation préliminaire des besoins dans la région;
- Étendre la représentation dans le réseau communautaire;
- Établir un répertoire provisoire des services et des ressources disponibles;
- Comptabiliser les fonds dépensés.

([Voir annexe 10](#) pour exemplaire de l'Entente relative au coordonnateur ou à la coordonnatrice de réseau.)

Les réseaux régionaux auraient l'occasion de diriger les coordonnateurs ou coordonnatrices en fonction de leurs besoins communautaires individuels, et les coordonnateurs ou coordonnatrices pourraient avoir mené à bien les activités suivantes par exemple :

- Rencontrer le comité exécutif pour revoir le mandat et l'infrastructure.
- Déterminer quels sous-comités existent et si la représentation est adéquate.
- Préparer un cahier des membres pour orienter les membres actuels, nouveaux et éventuels (organigramme, plan stratégique, etc.).
- Recruter de nouveaux membres pour combler les vacances indiquées.
- Aider le comité à préparer un budget en fonction des buts et des projets déterminés par le comité et expliqués dans les évaluations des besoins et le plan stratégique.
- Évaluer le système de communication actuel et présenter des recommandations au comité.
- Établir un système de classement central pour le matériel du comité.
- Préparer un dossier de presse pour le comité.
- Aider le comité à préparer un dossier de relations publiques, y compris exposition et matériel pour les activités.
- Coordonner un forum communautaire avec l'aide et l'orientation du comité directeur, dont le but serait de créer un comité régional ou un réseau régional.
- *Le coordonnateur ou la coordonnatrice communautaire relevait directement du réseau régional de prévention de la violence familiale.*

([Voir annexe 1](#) pour coordonnées concernant : chaque coordonnateur ou coordonnatrice de réseau régional.)

Rapports de réseau régional

Réseau régional	Produits livrables	Terminé (O/N)	Autre mesure
1. Fredericton 2. Shediac 3. Sussex 4. Tracadie/Caraquet 5. Campbellton 6. Moncton 7. Edmundston 8. St. Stephen 9. Woodstock 10. Miramichi 11. Tantramar 12. Saint-Jean 13. Richibucto – Kent 14. Bathurst	Définir les limites géographiques	O O O O O O O O O O O O O O	
1. Fredericton 2. Shediac 3. Sussex 4. Tracadie/Caraquet 5. Campbellton 6. Moncton 7. Edmundston 8. St. Stephen 9. Woodstock 10. Miramichi 11. Tantramar 12. Saint-Jean 13. Richibucto – Kent 14. Bathurst	Indiquer les services dispensés dans la région	O O O O O O O O O O O O O O	
1. Fredericton 2. Shediac 3. Sussex 4. Tracadie/Caraquet 5. Campbellton 6. Moncton 7. Edmundston 8. St. Stephen 9. Woodstock 10. Miramichi 11. Tantramar 12. Saint-Jean 13. Richibucto – Kent 14. Bathurst	Effectuer une évaluation préliminaire des besoins	N O O O N O N O O O O O O O	Incomplet Délai insuffisant

Réseau régional	Produits livrables	Terminé (O/N)	Autre mesure
1. Fredericton 2. Shediac 3. Sussex 4. Tracadie/Caraquet 5. Campbellton 6. Moncton 7. Edmundston 8. St. Stephen 9. Woodstock 10. Miramichi 11. Tantramar 12. Saint-Jean 13. Richibucto – Kent 14. Bathurst	Établir un répertoire provisoire des services et des ressources disponibles	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
1. Fredericton 2. Shediac 3. Sussex 4. Tracadie/Caraquet 5. Campbellton 6. Moncton 7. Edmundston 8. St. Stephen 9. Woodstock 10. Miramichi 11. Tantramar 12. Saint-Jean 13. Richibucto – Kent 14. Bathurst	Comptabiliser les fonds dépensés	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	– À suivre

Réseau régional	Description d'autres activités	
1. Fredericton	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire de nouveaux contacts communautaires. ▪ Projet/estimation pour la brochure. ▪ Planification du perfectionnement professionnel /des possibilités de formation pour le réseau. 	
2. Shediac	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planification stratégique pour 2006-2009. ▪ Un sondage qui peut être distribué et qui contient des questions démographiques, des questions de sensibilisation, des questions sur l'utilisation, et des évaluations de l'importance des services précis qui pourraient être dispensés par le centre ou une indication des personnes à qui ces services devraient être dispensés. ▪ Un guide pour l'entrevue téléphonique. 	

<p>3. Sussex</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compilation d'information ▪ Envoi d'un sommaire de l'organisation (méthode?) <ul style="list-style-type: none"> - mise à jour de l'information - vérifier les lacunes ▪ Suivi ▪ Vérification de toutes les lacunes connues ▪ Indication des régions où les services sont dispensés ▪ Confirmation des dates et des heures ▪ Rédaction d'une ébauche du programme <ul style="list-style-type: none"> - sujets, conférenciers ▪ Mise au point du programme ▪ Rédaction de la liste d'invitation ▪ Mise au point de la liste d'invitation ▪ Envoi de la lettre d'invitation ▪ Préparation d'affiches ▪ Distribution ▪ Organisation d'un livre pour l'exposition d'une témoin silencieuse <ul style="list-style-type: none"> ▪ Publicité <ul style="list-style-type: none"> - Annonce d'intérêt public (CJCW) - Journaux (Kings County Record, Herald) ▪ Préparation du dossier de presse ▪ Préparation de feuillets de renseignements ▪ Logistique (rafraîchissements, matériel...) ▪ Rédaction de la proposition 	
<p>4. Tracadie/Caraquet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour des produits de promotion ▪ Mise à jour de la liste des membres à la table et ajout à cette liste ▪ Aide technique pour la Journée internationale de la femme ▪ Conception et classification de tous les documents et des outils de la table depuis son début <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compilation d'une revue historique de la table en format PowerPoint pour une présentation provinciale ▪ Participation à une réunion avec le bureau des conseils d'administrations ▪ Organisation de la prochaine réunion de la table ▪ Lancement des activités pour le financement, pour la poursuite des projets 	
<p>5. Campbellton</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coordonnateur ou la coordonnatrice aurait pu recruter d'autres personnes/professionnels au sein du 	

	<p>réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le réseau se réunit trois fois par année; le coordonnateur ou la coordonnatrice n'avait donc pas beaucoup de travail à faire 	
6. Moncton	<ul style="list-style-type: none"> • Assisté à des ateliers de formation à Moncton et aux réunions mensuelles de la CCAR. • Effectué de la recherche et trouvé la majeure partie des organismes et organisations qui travaillent au niveau de la violence conjugale et familiale. • Établi l'index de tous les fichiers, brochures et autres documents des agences et des organismes identifiés pendant l'intervention au cours de ce projet. • Exécuté également d'autres tâches de liaison résultant des réunions de la CCAR. 	
7. Edmundston	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la réunion du Comité consultatif provincial ▪ Préparation d'une journée d'activité pour le 9 mai 2006 afin de promouvoir le comité ▪ Conférence de presse (contact avec les médias, préparation d'un dossier de presse, et participation à la conférence) ▪ Participation aux réunions du sous-comité pour cette activité ▪ Correction et achat d'une bannière pour représenter le comité ▪ Participation à une conférence jeunesse à l'école ▪ Préparation du rapport du réseau régional 	
8. St. Stephen	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux réunions mensuelles et ▪ Aide au sous-comité pour le projet « Diary » et le « Projet Place-mat » (le napperon) 	
9. Woodstock	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation d'un document général pour le comité ▪ Articles de journaux et publications de sensibilisation ▪ Messages à la radio ▪ Secrétaire du comité 	
10. Miramichi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élargissement de la représentation du réseau ▪ Mise sur pied d'un groupe d'entraide pour les femmes ▪ Organisation de réunions internes ▪ Préparation d'une présentation PowerPoint à partir de : a) Plan de route des fournisseurs de services pour l'autonomisation et b) Aller de l'avant – Nouveau départ ▪ Recherche concernant les hébergements transitoires 	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussions avec le CCNB concernant activité de sensibilisation ▪ Demandes de renseignements concernant la sensibilisation auprès de Bryony House (Halifax, Nouvelle-Écosse) ▪ Lancement des discussions concernant un partenariat avec la réserve Redbank pour la sensibilisation ▪ Communication avec Services familiaux et communautaires concernant les présentations 	
11. Tantramar	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec le comité exécutif – révision du mandat et de l'infrastructure ▪ Définition des sous-comités et de leurs responsabilités ▪ Création d'un manuel pour les membres ▪ Rencontre des membres du comité et définition de leurs rôles ▪ Création d'un organigramme ▪ Révision et mise à jour du système de communication actuelle ▪ Établissement d'un système de classement central ▪ Lancement de la promotion de la nouvelle appellation du comité ▪ Recherche et obtention d'information sur la violence dans les relations ▪ Création d'une trousse d'information ▪ Création d'un tableau d'affichage ▪ Création d'une brochure contenant de l'information sur la violence 	
12. Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un compte de courriel pour le réseau et d'un livre d'adresses pour les membres potentiels ▪ Tenue d'une rencontre d'information pour les intervenants communautaires ▪ Tenue d'une deuxième rencontre avec les intervenants ▪ Lancement de la planification de l'atelier sur la constitution d'équipes ▪ Réponses aux demandes de renseignements, distribution de brochures d'information ▪ Création d'un cahier pour les membres et d'une formule de profil des membres 	
13. Richibucto – Kent	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des dossiers jugés prioritaires par la Table de concertation pour le conseil d'administration du Centre de prévention. • Établissement d'un plan de communication entre les membres de la Table de concertation. • Compilation d'un document interne ayant servi 	

	d'outil d'orientation et d'explication concernant la Table de concertation pour les nouveaux membres et le conseil d'administration.	
14. Bathurst	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien en poste des mêmes membres du comité ▪ Projet « Le Tapis Rouge/The Red Carpet » - Lors de la journée de la remise des diplômes deux adolescentes peuvent être traitées comme des princesses (robe, souliers, coiffure, maquillage, ongles). Des services de soutien et d'accompagnement seront aussi offerts pour les aider dans leur projet d'avenir. Les critères de sélection pour ce projet seront fixés par un comité de chaque école. Ce projet lui permettra de développer leur estime de soi, les aidera à suivre la bonne direction, les aidera à rester concentrées et à progresser. 1 400 \$ pour les deux écoles (prévoir ce montant). ▪ Maintien du service de counseling ▪ Travail sur la formation – services d'intervention en moment de crise pour les coordonnateurs et coordonnatrices et les travailleurs de soutien, guide des statuts et règlements, travail sur les politiques et procédures ▪ Constitution en société ▪ Ouverture d'un compte à la Banque royale ▪ Recherche et obtention d'un nouvel emplacement ▪ Prévention/Sensibilisation : rencontre avec les étudiants à BHS (comité Agitez le bateau) et rencontre avec les écoles à ESN pour lancer le comité Agitez le bateau. Tapis rouge (voir ci-dessus) ▪ Recherche de financement ▪ Établissement des limites géographiques ▪ Recherche de services et ressources disponibles dans la région ▪ Rencontre avec les organismes et les ressources pour mieux comprendre leurs besoins et préoccupations au niveau de la communauté par rapport à la violence familiale 	

Annexe 1 ~ Liste des participants à l'atelier

Organisation	Représentants	Adresse
Gouvernement du N.-B.	<p>Lise Bellefleur 453-7914 Lise.Bellefleur@gnb.ca</p> <p>Suzanne Blaney Tremblay 453-8219 Suzanne.BlaneyTremblay@gnb.ca</p> <p>Trish McCourt - coordonnatrice 453-8222 Trish.McCourt@gnb.ca</p>	<p>Bureau du Conseil exécutif Direction des questions féminines C.P. 6000 – 551, rue King Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 453-8126 Télé. : 453-7977</p>
<p>Fredericton Réseau de ressources régional de Fredericton</p>	<p>Lorraine Whalley – dirigeante principale 454-0460 fsacc@nbnet.nb.ca</p> <p>Natalie McBride - secondaire 458-1236 gignoo@nbnet.nb.ca</p> <p>James Wilson – coordonnateur Tél. : 506 462-3138 Télé. : 506 462-3092 jimwilson@nb.aibn.com</p>	<p>Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton C.P. 174 Fredericton (N.-B.) E3B 4Y9 Coprésidente du Réseau de ressources régional de Fredericton</p> <p>Directrice générale Gignoo Transition House Inc. C.P. 3385, succursale B Fredericton (N.-B.) E3A 5H2 Tél. : Téléc. : 459-2547</p> <p>Animateur Learn\$ave YMCA 28, rue Saunders Fredericton (N.-B.) E3B 1N1</p>
<p>Shediac Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour</p>	<p>Eva LeBlanc – dirigeante principale Tél. : 533-9100 Eva.LeBlanc@gnb.ca</p> <p>Dan Stote - secondaire Tél. : 532-3625 Cell. : 533-4137 dstote@nbnet.nb.ca</p> <p>Anne LeBlanc – coordonnatrice Tél. : 383-8096 jgvienne@nbnet.nb.ca</p>	<p>Directrice générale, Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour Ministère de la Sécurité publique/ Services aux victimes 432 Main St.</p> <p>Président du Conseil du Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour</p> <p>Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour</p>

<p>Sussex</p>	<p>Donna Mercer – dirigeante principale Tél. : 433-1649 Télé. : 432-6648 valhouse@nb.aibn.com</p> <p>Sue Pitman - secondaire 433-5995 kcbbbs@nbnet.nb.ca</p> <p>Tracy Birtch - coordonnatrice Tél. : 506 433-5995 tracy_birtch@hotmail.com</p>	<p>Directrice générale par intérim Maison de transition Sussex Vale C.P. 4862, Sussex (N.-B.) E4E 5L9</p> <p>Grands frères et grandes sœurs du comté de King 71, rue Broad, unité 3 Sussex (N.-B.) E4E 2J7</p> <p>26, rue Western, C.P. 103 Sussex (N.-B.) E4E 1E</p>
<p>Tracadie/Caraquet</p> <p>La Table de concertation pour la violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne</p>	<p>Martine Haché - coprésidente de la Table Tél. : 727-9320 Télé. : 727-1862 sfpmartine@nb.aibn.com</p> <p>Nadia Losier - coprésidente de la Table Tél. : 395-1500 ou ligne directe de la directrice : 395-6344 Télé. : 395-6677 acstefam@nbnet.nb.ca</p> <p>Marie-France Mallet – coordonnatrice Tél. : 727 1860 marie-france.mallet@nb.aibn.com</p>	<p>Service à la Famille de la Péninsule 220, boul. Saint-Pierre Ouest, bureau 100 Caraquet (N.-B.) E1W 1A5 (coordonnatrice du programme CHOIX)</p> <p>Directrice de l'Accueil Sainte-Famille Inc. L'Accueil Sainte-Famille Inc. C.P. 3685, Succ. Bureau chef</p> <p>Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5</p>
<p>Campbellton</p> <p>Le partenariat communautaire Restigouche</p>	<p>Jocelyne Babin – dirigeante principale Tél. : 789-0390 maisonnotredame@nb.aibn.com</p> <p>Josée Rouleau - secondaire 759-6683</p> <p>Thérèse Dumas – coordonnatrice maisonnotredame@nb.aibn.com</p>	<p>Directrice Maison Notre-Dame House C.P. 158 Campbellton (N.-B.) E3N 3G4</p> <p>Unité d'Intervention familiale du Restigouche Présidente de Le partenariat communautaire Restigouche</p> <p>C.P. 158, Campbellton (N.-B.) E3N 3G4</p>

<p>Moncton</p> <p>CCAR : Coalition contre l'abus dans les relations C.P. 1660 Moncton (N.-B.) E1C 9X5</p>	<p>Julie McCabe - secondaire 856-2402 Julie.McCabe@gnb.ca</p> <p>Paulette Lévesque – dirigeante principale Tél. : 382-1717 Télé. : 382-1711 paulettelev@rogers.com</p> <p>Barbara Aubie - coordonnatrice Tél. : 858-1303, poste. 104 pssa_barabara_aubie@hotmail.com</p>	<p>Services familiaux et communautaires</p> <p>667, rue Champlain, bureau 115 Dieppe (N.-B.) E1A 1P6</p> <p>154, rue Queen Moncton (N.-B.) E1C 1K8</p>
<p>Edmundston</p>	<p>Françoise Godin – dirigeante principale Tél. : 735-2092 Francoise.Godin@chr4.health.nb.ca</p> <p>Charlotte Côté - secondaire Tél. : 739-6265 Télé. : 735-5382 EMADAVIC6265@rogers.com</p> <p>Martine Thériault – coordonnatrice EMADAVIC6265@rogers.com</p>	<p>Régie régionale de la santé-quatre 275, boulevard Hébert Edmundston (N.-B.) E3V 4E4</p> <p>L'Escale Madavic Inc. C.P. 411 Edmundston (N.-B.) E3V 3L1</p>
<p>St. Stephen</p> <p>Comité de la violence familiale du comté de Charlotte</p>	<p>Leslie Monaghan – dirigeante principale 466-7665 Leslie.monaghan@gnb.ca</p> <p>Cathie McElman - secondaire 466-7388 cathie.mcelman@gnb.ca</p> <p>Cindy MacFarlane - coordonnatrice Tél. : 506-466-2744 counselingsolutions@nb.sympatico.ca</p>	<p>Services familiaux et communautaires 41, rue King St. Stephen (N.-B.) E3L 2C1</p> <p>Ministère des Services familiaux et communautaires 41, rue King St. Stephen (N.-B.) E3L 2C1</p> <p>Counseling Solutions...Hope & Healing 123, boulevard Milltown St Stephen (N.-B.) E3L1G5</p>

<p>Woodstock</p> <p>Comité du Woodstock Caring Communities 110, rue Richmond, bureau 1 Woodstock (N.-B.) E7M 2N9</p>	<p>Marisa Pelkey – dirigeante principale Tél. : 325-4422 Marisa.Pelkey@gnb.ca</p> <p>Anna Marie Hayes - secondaire Tél. : 325-2299 Télé. : 328-8896 amhayes@nbnet.nb.ca or valfamily@nbnet.nb.ca</p> <p>Tanya Greer - coordonnatrice Tél. : 506328-8499 tanya.greer@gmail.com</p>	<p>Ministère de la Sécurité publique/Services aux victimes 110, rue Richmond, bureau 1 Woodstock (N.-B.) E7M 2N9</p> <p>Directrice générale, Centre de ressources familiales de la Vallée 110, rue Richmond, bureau 1 Woodstock (N.-B.) E7M 2N9</p> <p>128, rue Charlotte Woodstock (N.-B.) E7M 1K1</p>
<p>Miramichi</p>	<p>Patty Michaud – dirigeante principale/coordonnatrice Tél. : 622-8865 pattymichaud@hotmail.com</p> <p>Judy Adams - secondaire Tél. : 623-3186 Judy.Adams@Rha7.ca</p>	<p>Directrice générale Miramichi Emergency Centre for Women Inc. Boîte 249 Miramichi (N.-B.) E1V 3M3</p>
<p>Tantramar</p> <p>S.T.A.R. Stop Tantramar Abusive Relationship</p>	<p>Melody Petlock – dirigeante principale Tél. : 364-2613 Cell. : 536-7475 Domicile : 536-9811 mpetlock@mta.ca</p> <p>Sally Scott - secondaire</p> <p>Monika Wohlmuth - coordonnatrice Tél. : 536-2029 maplegang@eastlink.ca</p>	<p>38, chemin Mount Whatley Loop Aulac (N.-B.) E4L 2L6</p>
<p>Saint-Jean</p> <p>Saint John Domestic Violence Community Action Group (DVCAG)</p>	<p>Sheri Coburn – dirigeante principale 632-5616 cobsh@reg2.health.nb.ca</p> <p>Elaine Northrup - secondaire Tél. : 634-7571 Télé. : 652-5651 hestia@nbnet.nb.ca</p> <p>Michelle Porter – coordonnatrice Tél. : 506-672-3144</p>	<p>À l'attention de : Sensibilisation à la violence familiale 116, rue Coburg Saint-Jean (N.-B.) E2L 3K1</p> <p>Directrice générale Maison Hestia C.P. 7135, succursale A Saint-Jean (N.-B.) E2L 4S5</p>

	dvcagsj@yahoo.ca	
Richibucto – comté de Kent	<p>Elda Savoie – dirigeante principale Tél. : 743-5449 Maison de transition : 743-1530 Télé. : 743-6673 cpvfk@nbnet.nb.ca</p> <p>Chantal Varin - secondaire Intervenante Tél. : 506 743-5449 Télé. : 506 743-6673 chantal.varin@nb.aibn.com</p> <p>Nicole Cormier - coordonnatrice Tél. : 743-5449 (t) 853-8745 (d) nrcormier@rogers.com</p>	<p>Directrice Centre de prévention de la violence familiale de Kent 7714, Route 134 Sainte-Anne-de-Kent (N.-B.) E4S 1H5</p> <p>Intervenante</p> <p>Centre de prévention de la violence familiale de Kent</p>
Bathurst Stratégie FVF (pour femmes et violence familiale) 764, rue Assaff Bathurst (N.-B.) E2A 4H8	<p>Karine Morais – dirigeante principale Tél. : 547-2020 Domicile : 506 725-2296 Karine.Morais@gnb.ca</p> <p>Simonne Vienneau –secondaire / coordonnatrice Tél. : 546-3305 Services à la famille Nepisiguit, Inc. Cell. : 45-8133 simonne_vienneau@hotmail.com</p>	<p>Services de protection à l'enfance/FCS</p> <p>Présidente 674, promenade University Bathurst (N.-B.) E2A 2W6</p>

Annexe 2

TABLE DES MATIÈRES

SECTION	TITRE	CONTENU
	Introduction	<ul style="list-style-type: none">▪ Programme
1	Vision	<ul style="list-style-type: none">▪ Modèle pour le Comité consultatif provincial du Nouveau-Brunswick▪ Processus de planification stratégique▪ Analyse SWAT
2	Intervenants	<ul style="list-style-type: none">▪ But et rôle du Comité consultatif provincial et de ses représentants▪ Responsabilités du coordonnateur ou de la coordonnatrice communautaire▪ Évaluation du rendement du coordonnateur ou de la coordonnatrice communautaire▪ Qui est à votre table de réseau?▪ Carte du Nouveau-Brunswick
3	Processus de communication	<ul style="list-style-type: none">▪ Processus de communication▪ Lettre expliquant comment participer au Comité consultatif provincial
4	Vitrine	<ul style="list-style-type: none">▪ Notes de vitrine▪ Table de concertation pour contrer la violence familiale et conjugale dans la Péninsule acadienne▪ Coalition contre la violence dans les relations▪ Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton▪ Demande au Fonds d'action d'un monde meilleur pour les femmes
5	Développement des compétences	<ul style="list-style-type: none">▪ Liste des ressources de formation▪ Travail d'équipe efficace▪ Processus de prise de décisions en groupe▪ Exercice d'évaluation de la francise▪ Tenue de réunions efficaces▪ Planification d'action
6	Exposants	<ul style="list-style-type: none">▪ Liste des exposants
7	Développement des compétences	<ul style="list-style-type: none">▪ Planification des relations avec les médias et des communications▪ Fiche – Appel des représentants des médias▪ Conseils pour le recrutement et le

		maintien en poste des membres du comité
8	Susan Aglukark	<ul style="list-style-type: none">▪ Bibliographie de Susan Aglukark▪ Susan Aglukark - Notes

Annexe 3 ~ Programme de l'atelier

PROGRAMME

Jour Un : Le mercredi 29 mars 2006

HEURE	SUJET
8 h 30	Présentations
9 h	Structure du Comité consultatif provincial
10 h – Pause	
10 h 15	Intervenants
11 h 15	Processus de communication
12 h 15 – Repas	
13 h	<i>Direction des questions féminines</i> <ul style="list-style-type: none">▪ Le processus – quitter une relation de violence▪ Brochure – « Mettre fin à la violence dans votre relation : Le plan de route de la femme vers l'autonomisation »▪ Mise à jour – Tribunal spécialisé en matière de violence familiale
13 h 20	Vitrine 1 – Réseaux durables de prévention de la violence familiale : <ul style="list-style-type: none">▪ La Table de concertation pour la violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne▪ CCAR – La Coalition contre l'abus dans les relations
14 h 20	Vitrine 2 – <i>Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton, CVASF</i>
12 h 45	Vitrine 3 – Trousse – sans violence <ul style="list-style-type: none">▪ Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour
15 h 15 – Pause	
15 h 30	Vitrine 4 – Présentation par les récipiendaires du financement du Fonds d'action d'un monde meilleur pour les femmes <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Domestic Violence Outreach & Urban Core Support Network</i>▪ <i>Le partenariat communautaire Restigouche</i>▪ <i>Comité de la violence familiale d'Edmundston</i>▪ <i>Services à la famille de la Péninsule</i>
16 h 30	Clôture <i>Activité sociale en soirée</i>

Jour deux : Le jeudi 30 mars 2006

HEURE	SUJET
8 h 30	Rassemblement
9 h	Développement des compétences <ul style="list-style-type: none">• <i>Ressources de formation</i>• <i>Constitution d'équipes</i>
10 h – Pause	
10 h 15	Exposants : <ul style="list-style-type: none">▪ Comité provincial « On vous tient à cœur »▪ Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick▪ Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale – Ressources PRISM : Outil d'évaluation▪ Société canadienne de la Croix-Rouge, ÉduRespect : Programme de prévention de la violence▪ Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick Inc.▪ Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick▪ Support to Single Parents Inc.▪ Armée du salut▪ PEERS Moncton
12 h 30 – Repas	
13 h 30	Développement des compétences <ul style="list-style-type: none">• <i>Relations avec les médias</i>
15 h – Pause	
15 h 15	Susan Aglukark <ul style="list-style-type: none">• <i>Retour à l'équilibre</i>
16 h 30	Clôture pour la journée

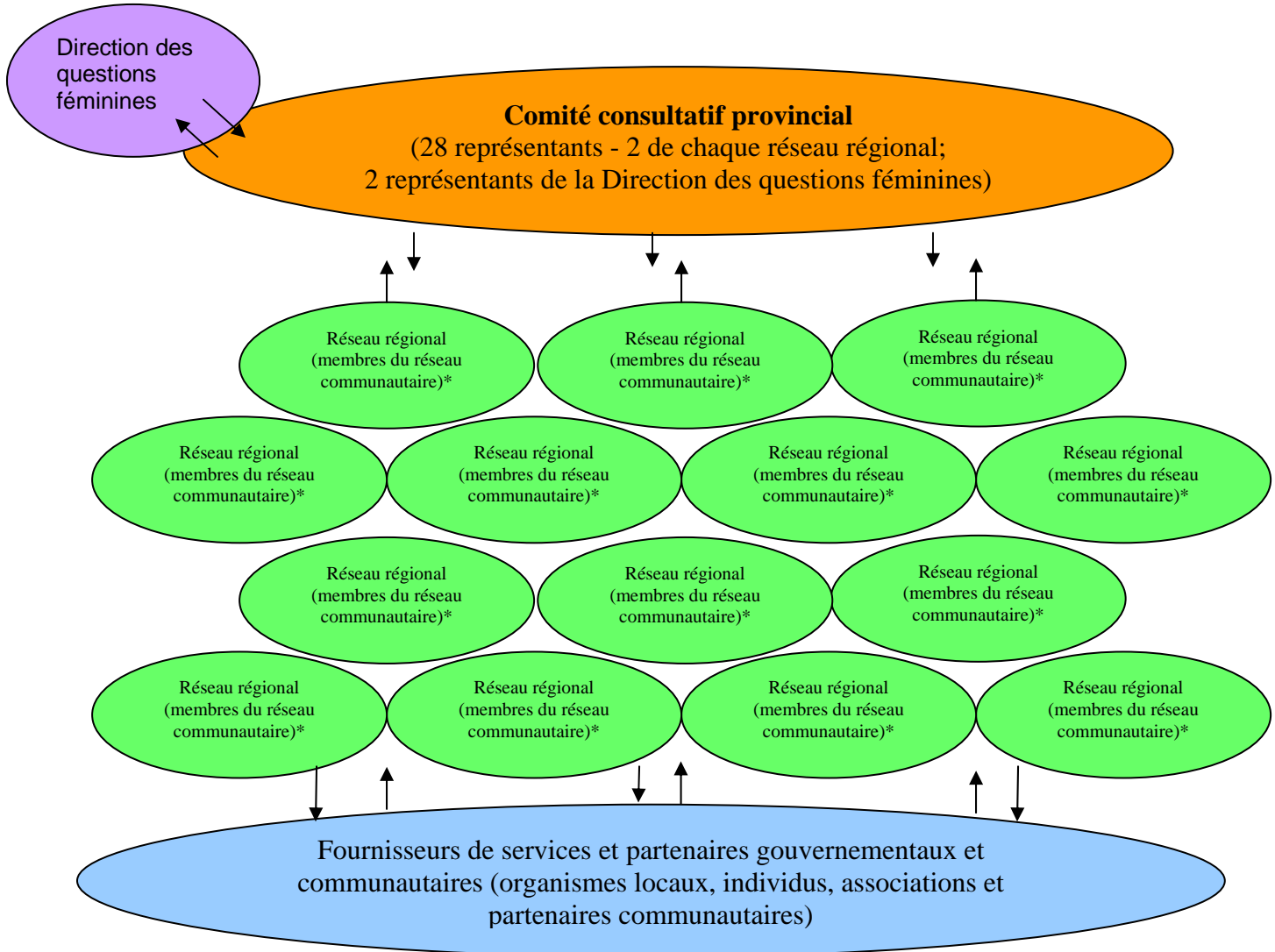
20 h : Soirée en compagnie de Susan Aglukark

Jour trois : Le vendredi 31 mars 2006

HEURE	SUJET
9 h	Rassemblement
9 h 30	Développement des compétences <ul style="list-style-type: none">• <i>CONSEILS pour le recrutement et le maintien en poste des membres du comité</i>
10 h 30 – Pause	
10 h 45	Prochaines étapes pour les réseaux
11 h 30	Prochaines étapes pour le Comité consultatif
12 h	Clôture de l'atelier

Annexe 4 ~

**MODÈLE D'INITIATIVE DE RÉSEAU PROVINCIAL AU
NOUVEAU-BRUNSWICK**



*** Comprend les coordonnateurs communautaires**

Renforcer la capacité communautaire – Habilitier les membres des communautés afin de développer leurs aptitudes, accroître leurs compétences et favoriser leur participation

Échanger des renseignements – Élaborer des voies de communication afin d'échanger des renseignements et des ressources clés

Annexe 5 - Coalition contre l'abus dans les relations

CAAR CCAR	Coalition Against Abuse in Relationships Coalition contre l'abus dans les relations
Qui êtes-vous?	La CAAR/CCAR est un organisme sans but lucratif qui représente de nombreux fournisseurs de services (justice, éducation, santé et services sociaux), bénévoles, entreprises et retraités. Ses membres proviennent de divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux de la région du Grand Moncton. Ils travaillent directement ou indirectement avec les victimes ou les auteurs de violence.
Quelle zone desservez-vous?	Nous desservons le gros du sud-est du Nouveau-Brunswick. Le rayon autour de la région du Grand Moncton comprend Petitcodiac, Cap-Pelé, Richibucto et Hillsborough.
Quand votre comité a-t-il commencé?	Au début en 1990, les personnes qui se sont rencontrées au départ voulaient une arène pour échanger des idées et de l'information, et arriver à connaître ce qui se passait dans notre collectivité. Cette activité nous a permis de cerner les atouts et les écarts – tant dans les services aux résidents de la collectivité, que dans l'engagement social et politique à l'égard des enjeux.
De quoi a l'air votre comité (c.-à-d. structure/modèle)?	Les citoyens et les professionnels intéressés des autres agences et organismes ont tous contribué au fil du temps – rédiger, parler, échanger et élaborer des ressources. Ces personnes ont créé le modèle : un groupe de personnes dévouées à l'idée voulant que des efforts limités, constants, innovateurs et constructifs puissent mener à des changements importants! La CAAR/CCAR est orientée vers l'action, représente un rêve que de nombreuses personnes ont, soit de créer des ressources pour la collectivité, lequel continue d'évoluer et de s'établir avec force.
Quel est le but de votre comité?	La CAAR/CCAR croit que tous ont le droit de vivre sans violence physique, sexuelle et psychologique. Nous travaillons en vue de sensibiliser et d'améliorer l'accès aux services aux victimes ou aux auteurs de violence par des activités d'information du public et de lobbying.
Quelle est votre VISION?	Notre objectif principal est de voir à ce que tous les hommes, femmes et enfants aient le droit de vivre libres de la violence sous toute forme.
Quel succès votre comité a-t-il connu? Qu'est-ce qui marche bien pour vous?	Le comité a créé et distribué quatre outils qui ont connu du succès : 1. <u>Aimer sans violence</u> . Une trousse de ressources pour établir des relations saines entre les adolescents. 2. <u>C'est à moi de choisir</u> . Une trousse de formation à l'intention des éducateurs qui travaillent avec les élèves au niveau intermédiaire pour les aider à établir des relations saines. 3. <u>Women's Help Card/Au secours</u> – une référence de poche, régulièrement mise à jour, sur les services d'urgence, y compris les organismes et les numéros de téléphone pour les victimes et les auteurs de violence. 4. <u>Services pour les personnes qui sont dans des relations abusives : guide pratique</u> – un guide régulièrement mis à jour sur les services offerts dans la région du Grand Moncton pour les travailleurs de première ligne.
À quels défis avez-vous été confrontés? Comment les avez-vous relevés?	L'un des défis les plus frustrants est le manque de financement. Lorsque le financement est disponible, c'est ensuite le temps et l'énergie qu'on doit dévouer pour passer à travers du processus et atteindre les objectifs de la source de financement. Accomplir le nécessaire de la meilleure manière possible. Cela nous aide lorsqu'il est possible de partager les tâches avec d'autres.

Annexe 6 ~

Table de concertation pour contrer la violence familiale et conjugale dans la Péninsule acadienne

Quelle région desservez-vous?	Péninsule acadienne
Depuis combien de temps votre comité existe-t-il?	Beaucoup de travail a été fait pour l'établissement d'une table ronde à compter de 1998. La table ronde a été créée officiellement en 1990.
Décrivez votre comité (structure modèle)	La Table de concertation compte 27 membres actifs qui se réunissent deux ou trois fois par année. Elle coordonne deux comités, Action et prévention, qui se réunissent selon les besoins. Il y a également un bureau d'administration, qui compte quatre membres plus la coordonnatrice, qui se réunit environ une fois par mois.
Quels sont les objectifs de votre comité?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunir les divers intervenants pour regrouper les efforts afin de lutter contre la violence conjugale et familiale. ▪ Promouvoir les échanges entre les organismes, la complémentarité des ressources et la collaboration entre les initiatives qui pourraient faire intervenir plusieurs partenaires. ▪ Définir les besoins des victimes ou des témoins de violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne. ▪ Définir les besoin par rapport aux services offerts. ▪ Travailler à la mise sur pied de projets (éducation, sensibilisation et prévention) pour répondre aux besoins ciblés.
Quelle est votre mission?	Travailler ensemble pour lutter contre le problème de la violence conjugale et familiale tout en faisant la promotion de saines relations pour les gens de la Péninsule acadienne.
Quel succès votre comité a-t-il obtenu? Quels aspects fonctionnent bien pour vous?	La Table ronde compte de nombreuses réalisations à son bilan, y compris : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet pilote sur la non-violence dans une école de la région; ▪ Formation des agents de police; ▪ Fabrication de silhouettes pour le programme <i>Une témoin silencieuse</i>; ▪ Trousse - <i>Reconnaître la violence</i> pour les professionnels.
Quels obstacles avez-vous rencontrés? Comment les avez-vous surmontés?	La Table de concertation a surmonté certains défis comme les autres comités, y compris le manque de ressources financières et une pénurie de ressources humaines pour la coordination générale. Pour poursuivre le travail, les partenaires doivent réunir leurs forces afin de soutenir un comité fonctionnel et viable.
Si vous deviez établir votre réseau aujourd'hui, quel aspect aborderiez-vous différemment à titre de comité?	L'établissement d'un fonds de roulement pour la Table de concertation aurait grandement facilité le processus.

Autres projets : Napperons « Briser le silence » - sensibilisation à la violence : distribution de plus de 3 000 brochures pour chaque femme (réimprimées tous les deux ou trois ans; la police les a aussi distribués); pression auprès du gouvernement.

Annexe 7 ~ Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton

(Notes de l'exposé de Lorraine)

D'où est provenu le Projet de l'initiative provinciale?

À titre d'unique centre pour les victimes d'agression sexuelle au Nouveau-Brunswick, le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton est pleinement conscient du besoin **d'accroître la sensibilisation afin de prévenir les agressions sexuelles** et de **répondre aux préoccupations concernant la disponibilité des services** pour toutes les survivantes d'agression sexuelle.

Le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton compte trente ans ou plus de travail dans le domaine des interventions et de services aux victimes d'agression sexuelle et du cadre de défense des droits, soit la vision présentée ici pour la façon dont les communautés peuvent et devraient réagir aux agressions sexuelles. De cette vision est issu un modèle d'intervention communautaire – **Projet des communautés de soutien averties – Le soutien offert aux réchappées d'agression sexuelle : une solution du Nouveau-Brunswick.**

Les appels concernant des crises provenant de l'ensemble de la province varient – les survivantes qui cherchent un soutien immédiat; les fournisseurs de services qui cherchent de l'information et des ressources; les organismes communautaires qui demandent des ateliers et des séances d'information; et les familles et les amis des survivantes qui demandent comment ils peuvent aider leur proche. L'expérience du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton a révélé que les survivantes de la violence sexuelle se rétablissent beaucoup plus rapidement avec un soutien. Toutefois, le Centre ne peut pas fournir ce soutien seul.

L'agression sexuelle a un effet dévastateur sur les survivantes, leurs familles et leurs amis et la communauté. Après une agression sexuelle, les survivantes ont besoin d'une intervention de compassion qui n'est pas un jugement de la part de leur communauté mais qui les aidera à se rétablir. Il faut des politiques et procédures uniformisées, des interventions médicales et judiciaires uniformes et un accès à la justice et aux services aux survivantes d'agression sexuelle. Le manque actuel d'uniformité dans la province se traduit par un nombre important de survivantes qui sont laissées pour compte.

Un examen des rapports présentés au Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton par les survivantes d'agression sexuelle et leurs défenseurs révèle qu'on se heurte à de grandes difficultés dans les systèmes médicaux, judiciaires et de soutien. Les survivantes indiquent un manque de services de counseling abordables et accessibles et de services d'intervention en moment de crise; des obstacles au signalement; un manque d'uniformité dans les méthodes policières, des lacunes dans l'intervention médicale et une formation limitée des intervenants de première ligne.

Comme réponse, le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton propose une initiative provinciale qui serait entreprise en collaboration avec les **Réseaux de planification et de ressources régionaux** du gouvernement. Le projet explique la collaboration des fournisseurs de services et des groupes communautaires et du gouvernement par l'entremise des réseaux régionaux, et utilise le modèle et les outils établis dans le cadre du projet Communautés de soutien avertie du Centre pour les

victimes d'agression sexuelle de Fredericton. L'approche du projet des Communautés de soutien averties est un guide qui aide les communautés à

- **déterminer le niveau de sensibilisation et de soutien dans une communauté à l'égard des victimes d'agression sexuelle;**
- **examiner les aspects qui fonctionnent et ceux qui ne fonctionnent pas dans la communauté pour répondre aux besoins des victimes et des survivantes des agressions sexuelles;**
- **établir des plans d'action pour accroître les services, répondre aux besoins et combler les lacunes des services.**

Les buts de l'approche provinciale collective axée sur les femmes proposée par le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton sont les suivants :

- **accroître la capacité de la communauté et de la région, des organismes de défenseurs des droits des victimes et du système médical, du système de justice criminel et d'autres systèmes clés à concevoir, appuyer et coordonner des interventions efficaces locales et régionales pour les victimes et les survivantes d'agression sexuelle;**
- **promouvoir des initiatives générales visant à changer les attitudes et les croyances qui favorisent les mythes et les fausses conceptions au sujet de l'agression sexuelle;**
- **compiler et diffuser les conclusions et les recommandations sur les changements de politiques, l'élaboration de protocoles, les mesures de formation pour surmonter les obstacles auxquels font face les victimes adultes et adolescents d'agression sexuelle – indiquer les obstacles à l'accès aux services pour les survivantes de l'agression sexuelle;**
- **indiquer les lacunes dans les services et élaborer des stratégies pour combler ces lacunes.**

Du niveau local au niveau provincial : quels sont les défis?

Principaux défis

- Énorme projet – Il était important et il l'est toujours de prendre le temps d'envisager et d'implanter un processus de planification stratégique.
- Il n'existe pas de structure provinciale axée sur les services aux victimes d'agression sexuelle, qui s'inspire de ce qui existe.
- Les ressources actuelles sont limitées – établir un équilibre entre les besoins quotidiens et les responsabilités tout en développant la structure de l'initiative provinciale. Il ne s'agit pas uniquement d'embaucher quelques employés pour les envoyer ensuite sur le terrain. Il ne faut pas sacrifier le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton pour le travail provincial.
- Il importe de renforcer la capacité des membres de surveiller cette initiative – l'infrastructure et les compétences.
- Transformation d'une culture ou d'une idéologie organisationnelle en une culture provinciale – cadre provincial qui est inclusif et diversifié et qui reflète les collectivités, qui tient compte des mythes et des fausses conceptions.
- Planification (direction précise pour profiter des bienfaits de l'utilisation d'un animateur externe, importance de la définition, exposé de la vision limitative, des

défis, des lacunes et des obstacles, et ensuite établissement des mesures à prendre pour y arriver). Le processus que nous suivons à titre d'organisme est comme celui qui serait adapté par les comités communautaires.

- Efforts et défis pour aller du niveau local au niveau provincial – documents internes, politiques, ressources – le défi d'adapter ces documents, etc. à la province et aux autres communautés.
- Absence de connaissance de l'ensemble des ressources, des services et des besoins de la province.
- Équilibre entre les attentes de la province, des collectivités et des réseaux et notre réalité fondée sur les ressources disponibles – humaines et financières.
- Préparation pour la réaction ou l'intervention des collectivités; résistance possible au « syndrome de la capitale ».

Équilibre entre les défis et les éléments qui agissent en notre faveur

- Acceptation au niveau provincial : les services provinciaux aux victimes d'agression sexuelle sont un des piliers de l'initiative *Aller de l'avant* – échange d'initiatives et de ressources.
- Réseaux établis déjà organisés pour les questions de violence contre les femmes.
- Ressources internes et externes qui peuvent être adaptées aux collectivités.
- Collectivités et leurs services et ressources existants.
- Engagement ferme de la part du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton envers des services provinciaux – ces services bénéficieraient au CVASF ainsi qu'à la région de Fredericton!
- Modèle de nature collaborative – ne va pas du haut vers le bas. Il faut commencer par ce qui existe, ce qui peut être amélioré, les lacunes, et déterminer comment les lacunes peuvent être comblées.

Quelle est notre vision? Transformation du processus par rapport à la vision...

Mise en œuvre d'une Stratégie provinciale d'aide aux victimes d'agression sexuelle

- Aborder les problèmes de prestation de service comme groupe.
- Reconnaître les rôles des organismes communautaires, des ministères du gouvernement, des institutions comme les services médicaux, judiciaires, de police, etc.
- Définir les ressources et échanger de l'information sur ce qui existe actuellement. Chaque réseau régional s'inspirera des forces des services déjà offerts et élaborera une stratégie pour combler les lacunes dans les services. Les réseaux donneront des conseils sur les protocoles, les politiques et les modalités de défense des droits.
- Élaborer un plan pour une stratégie provinciale et un plan d'action précis pour les réseaux régionaux.
- Indiquer les ressources nécessaires pour mener à bien et soutenir les modèles communautaires et les plans d'action de prestation des services.

Cadre de base/structure (parapluie, réseaux régionaux, organismes communautaires)

- Le projet explique la collaboration des fournisseurs de services de la collectivité et du gouvernement par l'entremise des réseaux régionaux. Il utilise le modèle et les outils élaborés par l'entremise du projet Communautés de soutien averties du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton (et tout autre outil et modèle appropriés).
- Les réseaux régionaux représentent divers intervenants clés qui se préoccupent de la promotion des services de qualité auprès des survivants des agressions sexuelle et qui veulent s'assurer que les survivants ont entièrement accès à la sécurité, au soutien et à la justice.
- Cette initiative serait dirigée par un nouvel organisme provincial axé sur l'intervention provinciale en matière de sensibilisation aux agressions sexuelles, de formation et d'éducation et de promotion de la prestation des services. Cet organisme provincial établit une infrastructure pour favoriser l'élargissement du mandat du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton en vue de services provinciaux. L'organisme provincial serait dirigé par des représentants des réseaux régionaux, des collectivités, des intervenants et des partenaires provinciaux clés.
- Personnel et ressources – coordonnateur ou coordonnatrice provincial et éducatrice ou éducateur provincial.
- Efforts pour établir un porte-parole provincial et un réseau de services aux victimes d'agression sexuelle, ce qui n'existe pas actuellement – influencera la promotion d'autres ressources pour les victimes et les survivants.

Annexe 8

Résultats de l'exercice sur le Recrutement et le maintien en poste des membres du comité	
RECRUTEMENT	MAINTIEN EN POSTE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir la liste des membres régulièrement ▪ Remplacer les membres qui s'en vont ▪ Identifier des membres ou des organismes potentiels et indiquer ce qu'ils peuvent contribuer <ul style="list-style-type: none"> ➢ Invitation personnelle/contact direct ▪ Annonces de relations publiques, annonces (radio, journal, etc.) ▪ Séances d'information ▪ Indiquer pourquoi le comité est important ▪ Forum communautaire ▪ Penser en dehors des cadres ▪ Préparer une trousse de recrutement <ul style="list-style-type: none"> ➢ Information générale sur le comité/historique du comité ➢ Structure du comité ➢ Liste d'activités et de réalisations ➢ Mission, buts et objectifs ▪ Articles de journaux (préparation et invitation afin de demander de l'information sur le comité * s'assurer que les coordonnées sont incluses) ▪ Réseau (profiter des occasions d'échanger de l'information au sujet du réseau) ▪ Savoir quelle expertise est nécessaire et les attentes des membres ▪ Être sensible aux engagements des autres ▪ Processus d'orientation ▪ Faire des présentations à la collectivité ▪ Indiquer les intérêts des membres ou des membres éventuels ▪ Avoir de bons outils de promotion ▪ Avoir de la visibilité dans les médias ▪ Cibler des personnes qui connaissent la cause. Elles sont souvent déjà des partenaires. ▪ Utiliser divers contacts ▪ Demander aux membres de contribuer au recrutement ▪ Consulter les membres quant au meilleur temps pour tenir les réunions ▪ Leur fournir un suivi des activités suggérées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tout le monde devrait avoir la même vision ▪ Rappels des réunions ▪ Statut égal ▪ Nourriture/plaisir/atmosphère ▪ Attribution des tâches/délégation ▪ Respect ▪ Utilisation d'agendas, de structures et indication du délai ▪ Gestion du temps ▪ Sensibilité à l'engagement des autres ▪ Valorisation des contributions ▪ Processus d'orientation, attentes ▪ Trousse des membres <ul style="list-style-type: none"> ➢ 1^{re} trousse de recrutement ➢ répertoire des services ➢ Un monde meilleur pour les femmes : Aller de l'avant ➢ Procès-verbaux d'une récente réunion ➢ Information sur l'abus ➢ Coupures de journaux ➢ Section des notes ➢ Coordonnées des membres du comité ➢ * résultat ultime → avoir l'impression de participer et d'être informé ▪ Identification des sous-comités potentiels; chaque membre faisant ensuite partie d'un sous-comité ▪ CÉLÉBRER LES ACCOMPLISSEMENTS ▪ Faire participer les gens, les garder motivés et intéressés ▪ Développement des compétences/composantes éducatives/apprentissage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vision/mandat → faire au moins au début et revoir régulièrement ▪ Planification stratégique régulière / évaluation des efforts ▪ Inclusif, toutes les voix sont entendues ▪ Sentiment d'être valorisé ▪ Reconnaissance → appréciation des bénévoles → leur dire qu'ils sont importants ▪ Comité axé sur l'action ▪ Attentes précises envers les rôles des membres selon les intérêts de chaque membre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Précision : temps consacré (ex. 4 heures par mois), durée de service (ex. une année) ▪ Planification de la relève

Annexe 9 ~ Prochaines étapes des réseaux

Prochaines étapes des réseaux

Ce qu'il faut faire en retournant dans votre région.

Woodstock

- Faire du rattrapage et informer tous les membres du comité
- Prochaine réunion – une semaine à compter d'aujourd'hui
- D'ici trois mois – VISION
- Établir les paramètres et tracer un plan d'action du comité avant la fin de l'été

Miramichi

- Accroître le nombre de membres et s'étendre pour englober les régions de service périphériques
- Éliminer le chevauchement

Péninsule acadienne

- Financement
- Présentation
- Procès-verbal de cet atelier
- Ateliers
- Production théâtrale
- Présentation de documents et apprentissage de l'atelier du 29 au 31 mars
- Élaboration de nouveaux projets
 - ex., pièce, silhouette, formation policière
- Poursuite des actions déjà entreprises par la table ronde, ex. recherche de sources de financement

Fredericton

- Définir la région géographique – élargir ses limites?
- Préparer un répertoire
- Accroître le nombre de membres

1) Résultats

- Définir les limites géographiques

Obstacles

- Internes – besoin d'indiquer les limites des services
- Externes – communiquer avec les autres
- Réseaux/région – aucun processus de communication pour le coordonnateur du réseau
- Coordonnateur du réseau : Jim; les membres actuels et les non membres → doivent collaborer

Ressources

- Groupe consultatif (de FRRN)
- Employé rémunéré
- Coordonnées pour les réseaux et pour les coordonnateurs
- Coordonnées pour les ressources/les services → membres du réseau peuvent contribuer à la collecte de ces données

Échéancier

- Le 30 avril

2) Résultats

- Accroître le nombre de membres du réseau

Obstacles

- Qui n'est pas inclus?
- Taille gérable, services
- Questions individuelles empêchant les membres de se joindre (n'assistent pas, obtenir les procès-verbaux, pouvoir éclaircir les commentaires)

Qui

- Coordonnateur du réseau
- Le coordonnateur déterminera qui n'est pas présent (retourner à la vision pour s'assurer que nous travaillons afin de régler cet aspect)
- Ajout au programme

Ressources

- Définir les limites
- Liens avec les autres réseaux

Sussex

- Réunion du comité directeur lundi
- Planification stratégique
- SWAT
- Plan d'action
- Comité créé d'ici la fin mai

Kent

- Suivi des réunions de PPA/ateliers et échange
- Informer les autres représentants
- Accroître le nombre de membres
- Faire l'inventaire des services offerts et des lacunes des services
- Échanger l'information de cette rencontre avec l'équipe
- Préparer un document de suivi après la dernière rencontre de la table ronde pour mettre à jour la présentation au conseil d'administration
- Communiquer avec les membres non présents

Comté de Charlotte

- Rajeunissement
- Motivation
- Renouvellement et rafraîchissement
- Animateur objectif
- D'ici septembre – nouveau président

Bathurst

- Retourner au comité avec cet atelier
- D'ici la fin juillet, déterminer le territoire
- Manuel de ressource
- Rencontrer le comité pour présenter les membres (mai)
- Terminer la carte du territoire (juin)
- Terminer le manuel de ressource (petite carte) (juin)
- Rechercher des sources de financement

Tantramar, Beauséjour et CCAR

- Collaborer davantage
- Reconnaissance des bénévoles – tous les groupes ensemble
- Partage des ressources
- Établir des liens fermes

Beauséjour/CCAR/Tantramar (+ Kent)

- Personne n'est exclu (c.-à-d. Memramcook)
- Prendre des mesures ensemble
- Définir les besoins de chaque région dans notre secteur
- Besoin d'argent → provincial
- Besoin d'un coordonnateur de réseau qui est stable dans chaque région → comme soutien du comité
- Tantramar a besoin d'un bureau/d'un pupitre/d'espace
- Argent/personnel pour accroître la sensibilisation du public et rehausser le profil du centre B (STAR + CCAR)
- Décentralisation des services de soutien → connaître les ressources + apporter les services aux régions rurales (ex. Paulette à Sackville une fois par mois)
- Argent pour les déplacements, budget pour l'essence

CCAR

- Graphique indiquant tous les services et ressources disponibles dans la région
- Collaboration avec STAR et Beauséjour
- Recrutement et maintien en poste des membres

STAR (Tantramar)

- Évaluation des progrès du plan d'action
- Service aux régions rurales
- Accroître les efforts de recrutement
- Préparer un dossier de presse et un plan pour les médias
- Créer une exposition
- Apporter de l'information dans les régions rurales
- Reconnaissance des bénévoles

Beauséjour

- Travailler sur la planification stratégique
- Évaluer les besoins dans la communauté
- Accroître la sensibilisation du public

Edmundston

- Recruter de nouveaux membres
- Restructurer le comité
 - Comité
 - Sous-comité
- Partager ce qui a résulté de notre réunion et fournir de l'information au sujet du Comité consultatif provincial

Saint-Jean

- Recréer et revitaliser le groupe
- Définir la structure du groupe
- Informer le groupe au sujet du Plan d'action de cinq ans/PPA
- Évaluer les lacunes/évaluer les besoins

Annexe 10

ENTENTE RELATIVE AU COORDONNATEUR OU À LA COORDONNATRICE DE RÉSEAU

La présente entente a pour but de donner les grandes lignes du processus et du cadre de responsabilisation du financement des postes de **coordonnateurs ou coordonnatrices de réseau** dans certains **réseaux communautaires** au Nouveau-Brunswick. Sa proposition de projet, intitulée ***Renforcement des réseaux régionaux de prévention de la violence au Nouveau-Brunswick***, ayant été approuvée, la Direction des questions féminines, Bureau du Conseil exécutif, a obtenu un financement du Fonds d'action en prévention du crime. Responsable de la mise en œuvre et des documents à produire du projet, la Direction participe à la présente entente avec les **réseaux communautaires et les organismes parrains** pour encadrer l'embauche, la supervision et l'administration des postes de **coordonnateurs ou coordonnatrices de réseau**.

Définitions

On entend par **réseau communautaire** le réseau de prévention de la violence qui entre en partenariat avec la Direction des questions féminines dans le cadre de la proposition soumise au Fonds national d'action en prévention du crime.

On entend par **organisme parrain** l'organisme ou l'agence qui doit administrer les fonds pour le poste de coordonnateur ou coordonnatrice de réseau.

On entend par **coordonnateur ou coordonnatrice de réseau** la personne embauchée pour exécuter les services en vertu de la présente entente.

Nom du réseau communautaire :

Nom de l'organisme parrain :

Nom du coordonnateur ou de la coordonnatrice de réseau :

{Nom de l'organisme parrain}, membre du *{nom du réseau communautaire}*, doit embaucher un coordonnateur ou une coordonnatrice de réseau qui travaillera pour le réseau communautaire aux termes de la présente entente pour une période de huit semaines se terminant au plus tard le 30 avril 2006.

{Nom de l'organisme parrain} doit passer en revue les termes de la présente entente avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de réseau et obtenir sa signature.

Selon le Fonds national d'action en prévention du crime, le coordonnateur ou la coordonnatrice de réseau a pour rôle d'améliorer la capacité des réseaux régionaux de prévention de la violence en milieu communautaire pour créer des comités sur la violence familiale ou utiliser les compétences de tels comités par une vaste représentation des organismes et des fournisseurs de services, tant dans la communauté qu'au gouvernement, dans le but de renforcer les processus de prestation des services et d'orientation vers les services dans leurs communautés.

Rôle de l'organisme parrain

Afin d'atteindre cet objectif, {nom de l'organisme parrain} doit administrer les fonds attribués par la Direction des questions féminines pour le poste de coordonnateur ou coordonnatrice de réseau, tel qu'il est précisé dans l'entente avec le Fonds d'action en prévention du crime, comme suit :

- **Salaire** – 20 \$ l'heure pour 15 heures par semaine pendant 8 semaines. Il est proposé de retenir à la source les retenues habituelles, incluant l'impôt sur le revenu, le régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi. (Nota : À cause des retenues, le taux horaire de 20 \$ sera réduit pour couvrir la partie des prestations payées par l'employeur [énumérées ci-dessus et comprenant l'indemnité de vacances obligatoire de 4 %] afin de ne pas imposer un fardeau financier à l'organisme parrain.)
- **Déplacements** – Un taux de 0,35 \$ le kilomètre est attribué pour un maximum de 800 km de déplacements dans la région du réseau.
- Le poste de coordonnateur ou coordonnatrice de réseau couvre la période allant du 6 février 2006 au 30 avril 2006. Les heures et les semaines de travail peuvent être adaptées aux besoins du réseau communautaire et du coordonnateur ou de la coordonnatrice. **Toutefois, le total ne doit pas dépasser le maximum permis de 120 heures.**
- Lorsqu'elle aura reçu la présente entente signée, la Direction des questions féminines versera un montant total de **2 680 \$** à l'organisme parrain qui devra l'administrer.

Rôle du réseau communautaire

- Superviser l'élaboration du plan de travail du coordonnateur ou de la coordonnatrice de réseau, à partir des besoins du réseau communautaire et incluant les éléments indiqués dans l'entente de financement avec le Fonds d'action en prévention du crime. Lorsque ce sera fait, le réseau pourra faire progresser d'autres projets.
- Établir une entente de supervision avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de réseau qui pourrait, par exemple, se rapporter au réseau communautaire directement ou par l'entremise de l'organisme parrain.
- Veiller à ce que les **documents à produire**, indiqués dans la présente entente, soient préparés et transmis à la Direction des questions féminines.

Rôle du coordonnateur ou de la coordonnatrice de réseau

Le rôle du coordonnateur ou de la coordonnatrice de réseau consiste à s'acquitter des fonctions indiquées ci-dessous afin de satisfaire aux exigences de l'entente avec le Fonds d'action en prévention du crime et d'autres fonctions indiquées par le réseau communautaire.

- Définir les limites géographiques du réseau communautaire;
- Indiquer les services dispensés dans la région;
- Effectuer une évaluation préliminaire des besoins dans la région;
- Étendre la représentation dans le réseau communautaire;
- Organiser le réseau communautaire selon les indications du réseau régional.

Documents à produire : *{Nom du réseau communautaire ou de l'organisme parrain}* doit transmettre à la Direction des questions féminines les documents indiqués ci-après, au plus tard le 30 avril 2006.

- Documentation préliminaire telle que l'**entente relative au coordonnateur ou à la coordonnatrice de réseau**, signée, et les détails des arrangements en matière de parrainage et de supervision. D'autres renseignements ou rapports peuvent être exigés par la Direction des questions féminines;
- Limites géographiques du réseau communautaire;
- Répertoire provisoire des services et des ressources disponibles;
- Comptabilisation des fonds dépensés.

Les parties ont signé la présente entente aux dates indiquées.

DIRECTION DES QUESTIONS FÉMININES

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

Signature du représentant
ou de la représentante

Signature du représentant
ou de la représentante

Nom du représentant
ou de la représentante

Nom du représentant
ou de la représentante

Date

Date

ORGANISME PARRAIN

**COORDONNATEUR OU
COORDONNATRICE DE RÉSEAU**

Signature du représentant
ou de la représentante

Signature du coordonnateur

ou de la coordonnatrice de réseau

Nom du représentant
ou de la représentante

Nom du coordonnateur ou
de la coordonnatrice de réseau

Date

Date